

FORUM LIBRE

25

L'avenir de la lutte contre la pauvreté en Haïti

**Arnold Antonin, Michael Azéfor, Oscar Fernandez Taranco,
Camille Chalmers, Paul Latortue, Mme Phyllis Forbes**

A 02 - 03416

**Port-au-Prince, Haïti
1999**

FORUM LIBRE

25

L'avenir de la lutte contre la pauvreté en Haïti

**Arnold Antonin, Michael Azéfor, Oscar Fernandez Taranco,
Camille Chalmers, Paul Latortue, Mme Phyllis Forbes**

A 02 - 03416

**Port-au-Prince, Haïti
1999**

Réalisation
Communication Plus

Production
Centre Pétion-Bolivar

Dépôt légal 99-12-492
Bibliothèque Nationale d'Haïti
Achevé d'imprimer en janvier 2000
sur les presses de L'Imprimerie Centrale
Port-au-Prince, Haïti

Tous droits réservés :
Fondation Friedrich Ebert
Centre Pétion-Bolivar
90, rue Lambert, Pétion-Ville, Haïti
Tél. (509) 257-6018 – Fax (509) 257-6748
E-mail : cpb@haitiworld.com

Sommaire

Introduction : Pauvres et malheureux	7
PAR ARNOLD ANTONIN	
La pauvreté en Haïti : comment lutter contre ce problème	10
PAR MICHAEL N. A. AZÉFOR	
Réduire la pauvreté dans une société démocratique	31
PAR M ^{ME} PHYLLIS FORBES	
L'avenir de la lutte contre la pauvreté.....	51
PAR OSCAR FERNANDEZ TARANCO	
L'ajustement structurel et les programmes de « lutte contre la pauvreté »	59
PAR CAMILLE CHALMERS	
L'avenir de la lutte contre la pauvreté.....	79
PAR PAUL LATORTUE	
Débats	87
Liste partielle des participants.....	101

Introduction

Pauvres et malheureux

PAR ARNOLD ANTONIN*

On vient au forum pour discuter et débattre, pour parler mais pas pour faire des discours, de la rhétorique. Ici, comme disait Verlaine, « *on attrape l'éloquence par le cou et on le lui tord* ». Cela nous permet d'avoir des débats francs et libres qui favorisent les meilleures prises de décision. Cela permet aux participants d'établir des contacts pour de futurs échanges.

La langue privilégiée au forum est le créole, comme langue spontanée des Haïtiens. Mais quand on a des amis étrangers, et nombreux comme aujourd'hui, on recourt au français pour faciliter la communication. Le thème du forum d'aujourd'hui est : « L'avenir de la lutte contre la pauvreté en Haïti ». Ce thème est l'un des plus dramatiques que nous ayons eu à traiter au forum. Plusieurs études importantes sont venues attirer, avec un ton particulièrement fort, l'attention sur la pauvreté en Haïti. L'USAID a publié *Le plan stratégique pour Haïti 1999-2004*, le PNUD, *Le rapport mondial sur le développement humain* qui fait une classe très défavorable à Haïti, la Banque mondiale, *Les défis de la lutte contre la pauvreté*, autour duquel on a discuté au cours du mois de novembre. Ce rapport de la Banque mondiale dit tout simplement, répétant en cela d'autres moins célèbres – voir le film *Port-au-Prince, la Troisième Guerre mondiale a déjà eu lieu* (1993) – que notre désastre n'est comparable qu'à celui de pays en guerre ou ayant passé par une guerre. Le thème de notre rencontre d'aujourd'hui est donc l'avenir de la lutte contre la pauvreté.

Depuis deux ans, nous avons choisi au forum de placer nos réunions sous une espèce de slogan, un leitmotiv :

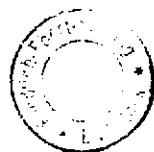
* Secrétaire général du Forum libre.

Haïti l'an 2000, pour un agenda national. C'est une façon d'inviter à penser en termes prospectifs et d'avenir, en termes de dépassement, avec l'espoir que cela finira par faire tilt dans la tête des quelques décideurs nationaux. Les diagnostics abondent, se superposent et se répètent. Ce n'est pas en soi une chose mauvaise, cela crée une conscience des problèmes. Mais dans le cas précis de la pauvreté, je crois qu'il y a une composante importante dans la situation actuelle et qui risque d'hypothéquer l'avenir de cette lutte si on ne l'aborde pas avec suffisamment de sérieux : le manque de réflexion sur les raisons de cet échec total de la lutte contre la pauvreté jusqu'à présent. Qu'est-ce qui explique une si faible productivité des dépenses sociales et de l'aide imposante de la communauté internationale ? Car on constate – pas pour Haïti seulement, c'est un peu le cas pour d'autres pays de l'Amérique latine et du tiers-monde en général – qu'il y a une croissance absolue et relative de la pauvreté, une dégradation de la qualité de la pauvreté ; il y a une discrimination dans la pauvreté vis-à-vis des femmes et des enfants, une dégradation de la qualité de l'emploi, une diminution des revenus réels. Il y a même apparition d'une nouvelle pauvreté : la pauvreté des classes moyennes, par exemple. Les familles se détruisent. Il y a exode vers les méga-bidonpoles indigènes ou les métropoles étrangères. Il y a une augmentation de la violence et de l'insécurité dans la plus grande viscosité sociale. Il y a de moins en moins d'espoir.

Je voulais inviter une personne pauvre à venir à la table avec nous aujourd'hui. Je crois que ça aurait été bien de l'écouter mais celle à qui j'ai pensé n'a pas voulu. Je peux cependant résumer ce qu'elle m'a dit : « Je suis née malheureuse, de parents malheureux, et ma grande angoisse, c'est que mes fils seront eux aussi des malheureux, c'est-à-dire des gens qui ne peuvent pas étudier et qui au lieu de manger deux fois par jour ne mangent que parfois. Mais nous sommes des malheureux, pas des pauvres ! ». Question de sémantique à laquelle il faut faire attention en créole.

Le pauvre, c'est le mendiant, celui qui a perdu sa dignité. Le malheureux, c'est celui qui souffre de la faim, du chômage, de l'analphabétisme, qui n'a pas droit au bonheur mais qui n'a pas perdu sa dignité.

Pour introduire le débat d'aujourd'hui sur l'avenir de la lutte contre la pauvreté, l'extrême pauvreté, l'indigence, la **misère de masse** qui caractérisent notre pays, nous avons des personnes engagées dans cette lutte et qui y ont réfléchi. Ce sont : M. Oscar Fernandez Taranco, M. Michael Azéfor, Mme Phyllis Forbes, M. Camille Chalmers et M. Paul La-tortue.



La pauvreté en Haïti : comment lutter contre ce problème

PAR MICHAEL N. A. AZÉFOR*

Toutes les analyses faites par différentes institutions nationales et internationales concluent que la situation de la population d'Haïti la place parmi les sociétés les plus pauvres du monde. Le constat qu'Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et un des pays les plus pauvres du monde n'est qu'une réalité et ne constitue pas une insulte quelconque au peuple haïtien.

Certains indicateurs-clé démontrent clairement cette réalité. Le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde 1999/2000 place Haïti, avec son produit intérieur brut par habitant de 410,0 dollars US, au 167^e rang parmi les 174 pays analysés. Ses voisins sont bien loin avant lui. La Jamaïque, avec un PIB par habitant de 1 680 dollars US, est placée 113^e dans le monde, la République dominicaine, avec un PIB par habitant de 1 770 dollars US, est quant à elle placée à la 109^e position. La disparité entre Haïti et ses voisins demeure plus prononcée quand on analyse les conditions et la qualité de la vie. Par exemple, l'espérance de vie, un indice synthétique, démontre qu'en moyenne les Haïtiens ont une espérance de vie de 52 ans pour l'homme et de 57 ans pour la femme. L'espérance de vie pour la République dominicaine est de 69 ans pour le sexe masculin et de 73 ans pour le sexe féminin. Les mêmes statistiques pour la Jamaïque donnent 72 ans chez le sexe masculin et 83 ans chez le sexe féminin. Ces indices, qui sont fortement influencés par le niveau de mortalité chez les enfants, démontrent que le taux de mortalité infantile en Haïti reste largement supérieur à celui des pays voisins.

* Économiste, démographe médical, représentant-résident de la Banque mondiale en Haïti.

Indicateurs sociaux

La Banque mondiale a cherché à comprendre les raisons de ces grands retards qui ont imposé à une écrasante majorité de la population des conditions de vie déplorables d'extrême pauvreté. Les indicateurs sociaux suivants démontrent la gravité des conditions de vie de la majorité des Haïtiens. Les indicateurs présentés ci-dessous comparent les indicateurs sociaux d'Haïti avec ceux des autres pays de la région de la Caraïbe et de l'Amérique latine.

PAYS	PIB/ha bitant dollars US	Espé- rance de vie	Taux d'alpha- -bétisa- tion	Mortalité infantile	Taux de crois- sance dé- mog./an	Indice dév. humain (a)
Haïti	410	54	55	71	2,4	152
Nicaragua		69	37	43	3,2	121
Honduras	730	70	30	36	3,3	114
Bolivie	1 000	62	16	66	2,7	112
Rép. Do- minicaine	1 770	71	18	40	2,1	88
Jamaïque	1 680	75	15	12	1,0	82

(a) PNUD 1999

Source : Banque mondiale – Rapport de développement dans le monde 1999/2000.

PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 1999.

Les faibles taux et indicateurs sociaux pour Haïti, comparés à ceux de ses voisins dans la région de l'Amérique latine et dans la Caraïbe, sont directement liés à la médiocre performance économique du pays au cours des quatre dernières décennies. Durant cette période, Haïti n'a pas eu des augmentations soutenues de la productivité. Les perturbations économiques, politiques et sociales ont rendu l'économie rurale incapable de produire suffisamment pour ses propres besoins et pour l'exportation. Cette situation a

été aggravée au cours de la période de l'embargo qui a accentué les problèmes de chômage. Durant ces périodes de crise, les gouvernements successifs n'avaient pas cherché des solutions s'adressant aux couches les plus défavorisées. La politique de la majorité de ces gouvernements consistait en une stratégie d'exclusion favorisant une minorité protégée et, dans bien des cas, appuyée par les forces extérieures. Cependant, la population n'a pas cessé de croître à un taux élevé. Comme conséquence, 80 % de la population rurale vivent en situation de pauvreté et 66 % se trouvent dans une situation d'extrême pauvreté. Ceci démontre la grande disparité entre les pauvres et les riches en Haïti où les pauvres sont presque toujours en situation d'extrême pauvreté.

Comment la pauvreté en Haïti se manifeste-t-elle ?

Haïti a un taux de fécondité élevé (TFR de 4,4 tandis qu'il est de 3,0 pour la République dominicaine). Ce taux élevé de fécondité impose un fardeau sur la population adulte active. Ce fardeau est alourdi par de faibles taux d'éducation. Dans ce pays, 58 % des chefs de ménage en zone rurale ne savent ni lire ni écrire. Une majorité écrasante (92 %) des chefs de ménage ruraux ont moins de six années de scolarisation. Les effets combinés d'une démographie galopante et l'inaccessibilité à l'information ainsi que le faible niveau de connaissance scientifique condamnent la majorité de la population haïtienne à l'un des plus faibles niveaux de vie enregistrés dans le monde. Ces deux facteurs bloquent tout effort d'aider les différents groupes de la population à s'épanouir et à pratiquer une fécondité responsable.

La pauvreté en Haïti se manifeste par un très haut niveau de mortalité infantile, surtout en zone rurale où souvent des taux de mortalité infantile dépassent 144 pour mille naissances vivantes, soit deux fois la moyenne nationale (71 pour mille naissances vivantes). Cette combinaison de taux élevés de fécondité et de mortalité infantile implique un gaspillage des ressources limitées de chaque foyer qui est obligé de faire

des dépenses pour une naissance et des funérailles dans des intervalles assez fréquents. En République dominicaine, voisine d'Haïti, le taux de prévalence contraceptive est de 64 % comparé au taux de 18 % en Haïti. Ainsi, les Dominicains dépensent moins par famille pour les funérailles et consomment en conséquence plus de ressources pour l'éducation et la nutrition de leurs enfants.

En outre, la population haïtienne, par manque de connaissances scientifiques, est aussi condamnée à un très faible taux d'accès à l'eau potable. En réalité, moins de 40 % de la population a accès à l'eau potable comparativement à 90 % de la population urbaine et à 32 % de la population rurale en République dominicaine. La disparité entre les populations urbaines dans les deux pays ayant accès à l'eau potable explique la disparité entre les deux pays en ce qui concerne la mortalité chez des enfants de moins de cinq ans (125 pour mille en Haïti et 73 pour mille en République dominicaine, selon des estimations de la Banque mondiale en 1997).

L'ampleur de la pauvreté en Haïti se manifeste dans le statut sanitaire de la population. La prévalence des maladies infectieuses transmissibles et parasitaires chez les communautés pauvres repose sur un statut nutritionnel précaire. Les infections sexuellement transmissibles sont très répandues, surtout dans les populations urbaines vivant dans les bidonvilles et les quartiers pauvres. Malheureusement, ces couches de la population, comme leurs compatriotes en zone rurale, ont un très faible accès aux soins médicaux de qualité et aux services de planning familial.

La situation écologique en Haïti a depuis plus d'un siècle donné lieu à une exploitation anarchique soutenue des ressources forestières. Cette exploitation forestière initiée à l'époque coloniale et poursuivie après l'Indépendance, s'est accélérée durant la période de l'embargo quand la population a eu à subir une sévère crise énergétique. La poursuite de ces pratiques néfastes a abouti à ce jour à un taux de déforesta-

tion qui atteint 87 % de la couverture végétale. Cette exploitation anarchique des ressources forestières prive la population de sols pour une agriculture soutenable et des mécanismes de protection de ces sols contre l'érosion. Progressivement, la population rurale se trouve incapable de fournir assez de produits vivriers pour satisfaire ses besoins. Ce phénomène a contribué à un exode rural déjà en augmentation avant l'embargo.

Tous ces obstacles à une meilleure vie pour la population haïtienne sont à la base du taux élevé d'exode rural qu'Haïti a connu durant ce siècle. La population urbaine ne cesse de croître et le taux de chômage en zone urbaine atteint des niveaux très élevés dans les grandes villes dépassant la moitié de la population active dans plusieurs communautés. En conséquence, deux tiers de la population en zone urbaine vivent avec moins de 25.00 dollars par mois. Ce faible taux de revenu s'explique par les extrêmes disparités des revenus en Haïti et par l'absence des opportunités de travail, et entraîne un faible niveau de nutrition, de scolarisation et de statut sanitaire.

Les origines et le cheminement constant vers la pauvreté extrême en Haïti

Les analyses faites par la Banque mondiale révèlent les points suivants :

Haïti a vécu quarante ans sans croissance économique. Durant la période allant de 1960 à 1996, la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant était de -1,6 %. Cette situation s'est aggravée entre 1985 et 1996 quand le taux de croissance annuelle moyenne du PIB par habitant était de -5,2 %. Nos comparaisons démontrent que ces taux sont des valeurs comparables uniquement à celles d'un pays en guerre, or Haïti n'était pas en guerre durant cette période. Au cours de cette période, les liens entre la population et l'État se limitaient à des actes répressifs de l'armée et à la collecte des

impôts. Les gouvernements successifs n'étaient pas préoccupés par l'augmentation de la pauvreté et n'ont pas accordé les ressources nécessaires pour l'éducation, la voie la plus sûre pour combattre la pauvreté. En outre, les infrastructures de base ont été négligées ou n'ont jamais été fournies aux populations en zone rurale.

Comparer Haïti avec les pays les plus pauvres du monde fait ressortir l'ampleur du problème de la pauvreté dans ce pays. Ces comparaisons figurant au tableau 1.2 révèlent qu'entre 1980 et 1990 Haïti a enregistré un taux de croissance négatif de -2,0 % et que cette situation s'est aggravée entre 1990 et 1997 quand le taux de croissance économique est descendu jusqu'à -3,8 %.

L'un des facteurs favorisant une pauvreté perverse est l'invasion et l'intervention répétées des forces militaires étrangères depuis l'indépendance d'Haïti, un phénomène qui explique en partie la fuite des capitaux et des cerveaux durant cette période extrêmement longue. Ces bouleversements répétés de la vie économique, politique et sociale de ce pays ont laissé des traces dont deux des aspects les plus visibles sont la pauvreté et l'analphabétisme généralisés. Ces deux caractéristiques de la pauvreté en Haïti contribuent à un faible niveau de production et à un statut sanitaire médiocre.

Au cours des décennies, les changements fréquents et militarisés ont institutionnalisé une culture d'improvisation et de l'absence de l'État dans les différentes régions du pays. Les conséquences de ces perturbations permanentes sont visibles à l'état de dégradation des structures et institutions étatiques ainsi qu'à une négligence inquiétante des activités de développement des ressources humaines du pays, ses ressources les plus abondantes. La conséquence de cette négligence nationale est visible dans la situation de l'école haïtienne (infrastructure physique, qualité et couverture).

Nous avons posé la question à savoir qu'est-ce qu'un pays dans la situation où se trouve Haïti peut faire pour sortir le plus rapidement possible de la pauvreté ? La réponse à cette question peut être résumée en deux propositions.

La première proposition de la Banque est qu'étant donné le niveau initial de revenu per capita (410,00 dollars US) Haïti peut réaliser un taux de croissance économique rapide si la nation haïtienne reconnaît l'importance d'investir davantage dans l'éducation pour relever le niveau de la population en général dans ce domaine. Une telle politique et un tel programme permettront au pays de réduire le taux encore élevé de la fécondité et de promouvoir l'instauration d'un système démocratique et une administration efficace et transparente que réclament tous les Haïtiens. Une poussée soutenue du programme d'éducation donnera au pays des possibilités d'accéder plus rapidement aux connaissances scientifiques et technologiques qui pourraient lui permettre d'augmenter sa production économique tout en réduisant des distorsions dans l'environnement politique et économique. Un pays avec des visions et des stratégies serait à même de jouer une politique d'inclusion qui contribuerait à diminuer les facteurs incitatifs à l'instabilité politique et sociale.

La proposition que nous avançons est qu'étant donné les niveaux initiaux très faibles d'éducation, de fécondité et de l'environnement politique et économique, Haïti soit capable d'accroître de façon rapide le taux de croissance économique compte tenu du faible niveau initial du revenu per capita, qui demeure le plus faible de l'hémisphère.

Nous sommes convaincus que parmi les actions et les politiques qu'Haïti doit privilégier dans sa lutte contre la pauvreté, certains facteurs sont déterminants pour assurer une croissance économique, un facteur critique pour la réussite d'une lutte contre la pauvreté.

Nos analyses à travers des pays à différents niveaux de développement démontrent qu'une année supplémentaire de scolarisation pour un enfant haïtien contribuera à une augmentation de la croissance de plus de 1,3 % per capita et qu'une diminution de 1 % du taux de fécondité contribuera à une augmentation du taux de croissance économique de 1,1 % per capita. Quand les efforts dans le domaine de l'éducation sont focalisés sur l'éducation des filles, surtout les filles des pauvres en zone rurale, l'impact sur la production nationale et la croissance économique est beaucoup plus net. Assurer l'éducation des filles jusqu'au niveau secondaire constitue une garantie pour un développement soutenu pour le pays. En outre, une grande proportion du budget de l'État doit être consacrée à fournir des services et des infrastructures de base. Un effort pour rendre plus transparente la gestion des choses publiques contribuera à augmenter la croissance économique du pays, surtout dans un pays comme Haïti où durant de longues années les institutions publiques n'ont pas été capables de résoudre les distorsions si répandues dans l'économie.

Il est à reconnaître que réduire la pauvreté en Haïti de 10 à 15 % en dix ans demande une croissance de PIB de plus de 5 % par an pendant les dix ans. Un taux de croissance économique plus élevé apportera des taux de diminution plus spectaculaire. Cette conclusion nous a mené à poser la question suivante : pourquoi Haïti n'a-t-elle pu réaliser un tel exploit durant les quarante ans passés ?

Diagramme 1. Facteurs déterminants de la croissance économique

Une analyse du diagramme 1 montre que les autres pays ont réalisé des exploits qu'Haïti a malheureusement négligés durant cette période. Par exemple, en 1960, le PIB par habitant d'Haïti était presque au même niveau que celui de la République dominicaine, légèrement supérieur à celui de la Thaïlande et presque au même niveau que le PIB par habitant

de la Corée. Au milieu de cette décennie, les données statistiques démontrent que les deux pays, Thaïlande et Corée, ont quitté Haïti loin derrière en termes de niveau de PIB par habitant, et son voisin la République dominicaine a doublé le niveau actuel d'Haïti. Cette disparité dans la performance de ces pays nous a mené à la recherche d'explications. En examinant les indices de développement humain, comme publiés par les Nations unies et la Banque mondiale, nous avons constaté que même en 1960, quand Haïti se trouvait au même niveau de PIB par habitant que les trois pays cités ci-dessus, ces pays faisaient déjà plus d'efforts qu'Haïti dans le domaine du développement du capital humain. Durant ces quarante années, ces investissements ont porté leurs fruits comme c'est reflété dans les statistiques économiques et sociales. Les résultats de ces investissements expliquent le décalage en PIB entre Haïti et ces pays en trente-cinq ans. Cette illustration démontre qu'Haïti, à ce stade de son histoire, est dans le piège de la pauvreté que nous présentons ci-dessous sous forme de diagrammes.

Diagramme 2. Le piège de la pauvreté

Le faible revenu en Haïti donne lieu à un niveau inférieur d'éducation parmi la majorité de la population qui continue à soutenir un taux élevé de fécondité, ce qui renforce davantage le faible niveau de l'éducation et maintient un niveau de revenu constamment faible. Ce piège en Haïti se manifeste en zone rurale par une population dispersée, avec une productivité extrêmement faible et l'absence des mécanismes d'encadrement qui pourraient lui permettre de gérer sa vie de manière stratégique. La sortie du piège de la pauvreté demanderait une stratégie de développement rural plus compréhensive comportant éducation, santé, organisation et encadrement, énergie, micro-finance et infrastructures routières de base.

Convaincus qu'Haïti peut sortir de ce piège, nous avons recherché les facteurs qui pourraient permettre à ce pays d'intensifier ses efforts pour lutter contre la pauvreté.

Les domaines d'action sont accessibles au pays, à l'ensemble de la communauté et à des familles individuelles. Parmi les domaines les plus importants : l'éducation, une réduction du taux de fécondité, une amélioration des statuts sanitaires des populations, une amélioration de la gouvernance (justice, efficacité de l'administration publique et respect des droits humains), une meilleure politique économique et des infrastructures de base demeurent les programmes nationaux les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté.

Diagramme 3

La qualité des services publics pose des obstacles majeurs pour lutter contre la pauvreté. Une analyse des recettes publiques des quatre pays de la région démontre qu'Haïti est celui qui fait le moins d'effort, en termes de contribution fiscale. Le calcul de ratio entre les recettes fiscales et le PIB pour Haïti est de 8 %, le plus bas pourcentage du monde. En République dominicaine, ce ratio est de 18 %, soit plus de deux fois le niveau d'Haïti. Ceci est dû à la dominance d'une économie informelle et à l'absence de structures efficaces de l'État pour mieux réglementer l'économie et assurer la collecte et l'utilisation judicieuse des recettes fiscales et douanières. En conséquence, Haïti manque de ressources pour accroître la capacité de l'administration publique à fournir des services à son public. Les pays avec un PIB par habitant plus faible que celui d'Haïti arrivent à mobiliser plus de recettes publiques et sont en conséquence capables de fournir plus qu'Haïti des services de meilleure qualité au public.

Des analyses faites par la Banque mondiale dans plusieurs secteurs illustrent les difficultés qu'affronte l'État haïtien. En Haïti, plus de 75 % des élèves fréquentent des

établissements privés. Le ratio éducation publique/dépenses publiques est de 17 %. Les ratios pour trois pays dans la région se présentent comme suit : Chili (13,5 %) ; Costa Rica (19,2 %) ; République dominicaine (13,5 %). Une analyse des dépenses effectuées par l'État pour chaque enfant de moins de 15 ans présente des réalités différentes. Haïti a seulement 8,0 dollars US à dépenser pour les jeunes de moins de 15 ans. Le montant est beaucoup plus important pour les trois pays cités ci-dessus : 90,0 dollars US pour la République dominicaine, 200,0 dollars US pour le Costa Rica et 307,0 dollars US pour le Chili.

Diagramme 4

Dans le secteur de l'énergie électrique, la consommation d'électricité par habitant en Haïti demeure la plus faible du monde et est actuellement extrêmement faible par rapport aux consommations dans la région. Ceci est dû à une gestion inadéquate des ressources énergétiques durant de longues années, ce qui a bloqué le développement des industries en zone rurale.

L'analyse démontre aussi que des pertes dues à la transmission et à la distribution (55 %) correspondent au taux le plus élevé du monde. Les pertes substantielles de l'EDH ne permettent pas à cet établissement public de créer des conditions propices pour des investissements. Son incapacité à collecter les factures de consommation chez les consommateurs constitue une perte de fonds que l'EDH pourrait investir pour étendre son réseau et améliorer la qualité des services aux clients.

Diagramme 5

En conséquence, les infrastructures de production sont peu développées et constituent des barrières à la production, au tourisme et à la croissance économique. La consumma-

tion par habitant d'électricité en kilowatt/heure en Haïti est extrêmement basse par rapport à la moyenne quotidienne. Cette consommation demeure plus basse que dans des pays comme l'Éthiopie, l'Angola et le Bangladesh. Avec ce niveau de consommation d'électricité, il est peu probable qu'Haïti atteigne un niveau de production économique lui permettant d'en augmenter la croissance.

Diagramme 6. Autres aspects des infrastructures

L'analyse des secteurs téléphonique, électrique et de l'eau potable dans les pays de la Caraïbe place Haïti en dernière position et montre que les infrastructures et les services publics peu développés ou en situation délabrée constituent des barrières énormes à la production, au tourisme, à la croissance économique et surtout à l'amélioration du mode de vie de la population en général.

Ces analyses montrent que certaines priorités doivent être accordées si Haïti veut se développer et lutter efficacement contre la pauvreté.

Parmi des priorités à signaler, la Banque mondiale, dans son rapport de développement dans le monde de 1999/2000, a identifié quatre leçons à apprendre par tous ceux qui veulent une croissance économique accélérée et des fruits de cette croissance à partager :

La stabilité macro-économique est un élément essentiel pour atteindre un taux de croissance économique nécessaire pour le développement d'Haïti. Un taux de croissance économique seul n'est pas suffisant ; laissés à la chance, les fruits de cette croissance risquent de ne jamais atteindre les pauvres. Aucun pays ne peut se développer en poursuivant

une seule politique sectorielle au détriment des autres secteurs. L'approche doit être compréhensive. Renforcer les institutions publiques est important. Un développement soutenu doit être basé sur des processus socialement inclusifs et doit répondre efficacement aux circonstances en pleine mutation. Chaque pays, comme Haïti, doit tenir compte des exigences des nouvelles demandes politiques et respecter les droits humains. Les trois branches du gouvernement (judiciaire, législative et exécutive) doivent fonctionner correctement pour créer l'environnement propice au développement d'un peuple. Le pays doit accorder une priorité à l'analyse et à l'évaluation permanente des dépenses publiques dans le but de s'assurer que ces dépenses sont affectées aux activités prioritaires qui permettent le développement réel.

Dans ce contexte, investir dans l'éducation et toutes activités de formation du capital humain demeure une priorité pour l'État et le secteur privé, et demande un partenariat fonctionnel. Haïti ne fera aucun grand pas vers le développement si l'éducation des populations rurales et des populations des quartiers pauvres dans les villes ne constitue pas une priorité nationale absolue. Négliger l'éducation de ces groupes ne permettra pas au pays de développer un système démocratique que la nation entière réclame.

Compte tenu de son faible niveau de PIB, il est important que la politique d'emprunt du pays soit très sélective et que la dette publique soit utilisée efficacement pour la formation du capital humain (éducation, santé, eau) et pour les infrastructures de base (routes, énergie, téléphone). Ces investissements sont indispensables pour la création d'un environnement propice à un véritable développement.

L'expérience des pays en développement qui ont réussi à accroître leur productivité et à améliorer les conditions de vie de la majorité des populations démontre qu'un contrat social à l'échelle nationale est une condition *sine qua non* pour augmenter les recettes fiscales, développer un partena-

riat productif entre les secteurs public et privé et promouvoir une contribution accrue des ONG à l'œuvre de développement national.

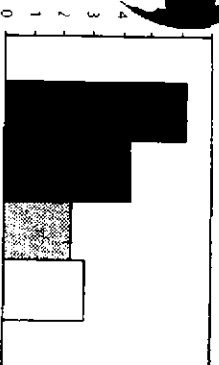
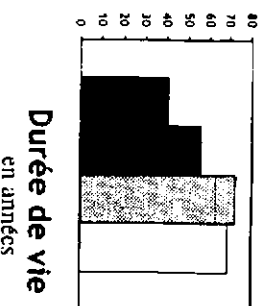
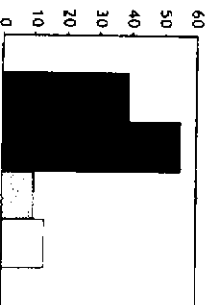
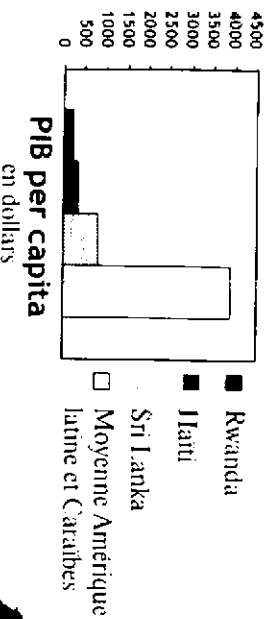
Dans le cas d'Haïti, ceci demande un effort plus accru chez les opérateurs privés dans le domaine du paiement des impôts, de l'amélioration de la qualité des services fournis à la population par les pouvoirs publics, et une action concertée à tous les niveaux du système de l'éducation, qui, selon nous, est en crise profonde et mérite l'attention de toutes les couches de la population.

Le manque de participation des populations pauvres à la conception et à la gestion des programmes visant à les aider à se développer explique l'échec des nombreux programmes financés par le budget national et l'aide internationale. Il serait impératif dans le futur d'impliquer les pauvres davantage dans toutes les phases de conception, de gestion et d'évaluation des programmes les concernant.

Il serait nécessaire de changer le profil de la production rurale et de la croissance. Ceci nécessitera la création d'emplois non agricoles en zone rurale. Ceci permettra aux agriculteurs d'améliorer leur productivité agricole et de développer des petits centres qui deviendront des pôles de développement décentralisés.

Toutes ces mesures ne réussiront pas sans une démocratie transparente où les acteurs se sentent au service des populations. Le gouvernement doit s'attaquer, avec une plus grande détermination et en collaboration avec le secteur privé et la société privée, à la réduction de la pauvreté.

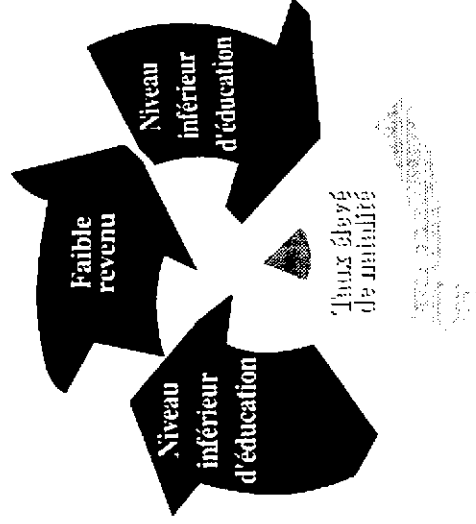
Parmi les plus pauvres à l'échelle mondiale



Données du rapport sur le développement du monde 1998/1999 (Banque mondiale)

Le piège de la pauvreté

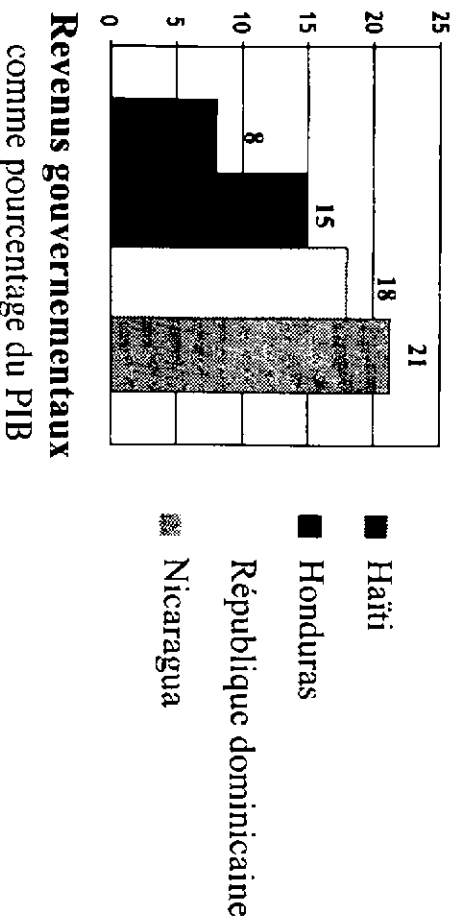
Ces facteurs combinés engendrent un "piège de pauvreté"



L'État et la réduction de la pauvreté

La capacité publique est modeste :

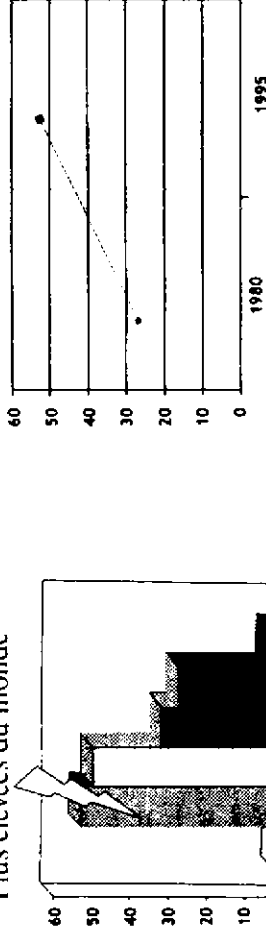
- Ratio recettes publiques/PIB : 8%, le plus bas du monde



Données du rapport sur le développement du monde 1997 (Banque mondiale)

L'État et la réduction de la pauvreté Étude de cas : énergie électrique

Plus élevées du monde



Pertes de transmission et de distribution

(% de la production)

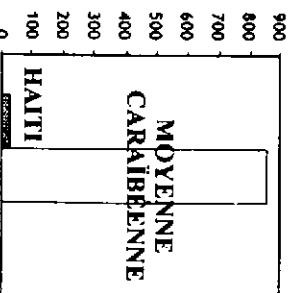
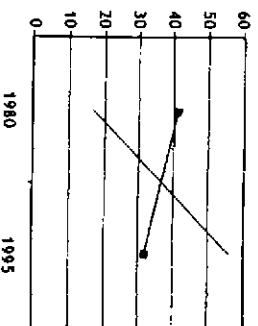
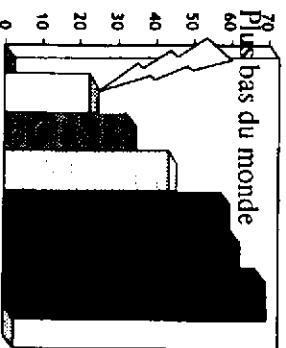
Participation du secteur privé

- Éthiopie
- Haïti
- Bénin
- Angola
- Mozambique

Données pour 1995 du rapport sur le développement du monde 1998/1999 (Banque mondiale)

L'État et la réduction de la pauvreté

Étude de cas : énergie électrique



Consommation per capita

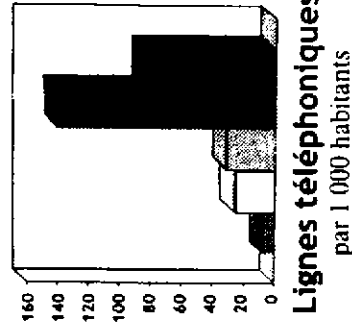
en kilowatt-heures

- ☐ Éthiopie
- ☒ Haïti
- ☐ Bénin
- ☒ Bangladesh
- ☒ Angola
- ☒ Mozambique

Données pour 1995 du rapport sur le développement du monde 1998/1999 (Banque mondiale)

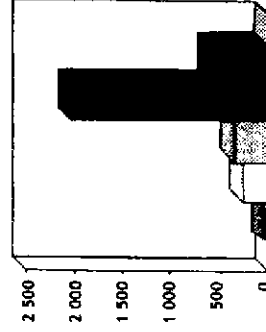
Autres aspects des infrastructures

" Des infrastructures peu développées, une barrière à la production, au tourisme et à la croissance "



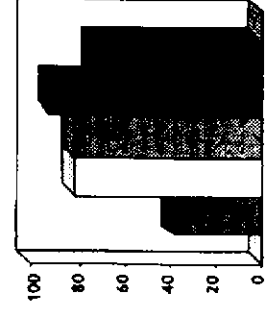
Lignes téléphoniques

par 1 000 habitants



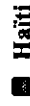
Consommation électrique

per capita en kilowatt-heures



Eau potable

% de la population urbaine avec accès



Haiti



Nicaragua



Honduras



Jamaïque



République Dominicaine

Données pour 1997 du rapport sur le développement du monde 1998/1999 (Banque mondiale)

RÉFÉRENCES

Banque mondiale, *Rapport de développement dans le monde – 1999/2000*.

Banque mondiale, *Haïti, les défis de la lutte contre la pauvreté – août 1998*.

Banque mondiale, *Ateliers sur la pauvreté – Port-au-Prince, Cap-Haïtien et Gonaïves – 1998*.

Jonathan H. Turner, *The Structure of Sociological Theory, Fourth Edition*, The Dorsey Press, Chicago Illinois 1986.

Peter Townsend (ed), *The Concept of Poverty* – Heinemann, London, 1970.

Khadija Hag, Uner Kirdar (eds), *Human Development*, Istambul, 1986.

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 1999.

Mats Lundali, *Problems of Policy Reform in the Haitian Economy*, Forum Empresarial, Vol. I, n° 1- Mayo de 1996.

Réduire la pauvreté dans une société démocratique

PAR M^{ME} PHYLLIS FORBES*

La stratégie de l'USAID met l'accent sur la soutenabilité des activités, et l'approche intégrée adoptée dans le domaine du développement économique signifie que plusieurs activités arrivent à desservir simultanément plus d'un objectif stratégique. D'autres ne visent qu'un seul but. Tous les projets sont, néanmoins, élaborés pour se renforcer mutuellement. Par exemple, des activités qui visent à augmenter la productivité des fermes doivent aussi tenir compte, pour réussir, des problèmes de dégradation de l'environnement. Il est impossible d'améliorer les soins de santé au niveau national sans également améliorer l'éducation et augmenter les revenus des pauvres. Les efforts déployés pour construire une société démocratique réclament une participation populaire dans un système qui commence à prendre en compte les préoccupations des citoyens dans les domaines de l'environnement, de la santé et de l'éducation. Les cinq objectifs stratégiques sont intimement liés. Ils ont pour but de réduire la pauvreté et de renforcer la démocratie.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Augmentation de revenus durables aux pauvres

Haïti demeure le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental. 65 % de la population, soit quelque 5 à 6 millions d'habitants, vivent en milieu rural. Environ 4,5 millions de paysans ont un revenu annuel per capita inférieur à 220,00 dollars US. De ce total, près de trois millions gagnent moins de 160,00 dollars US par an, ce qui les classe nettement en dessous du seuil de pauvreté absolue.

* Directrice générale de l'USAID en Haïti.

Les fermes ne sont ni assez vastes ni assez fertiles pour assurer le succès d'une agriculture d'autosubsistance. Les familles doivent détenir un minimum de 2,5 hectares pour pouvoir vivre des produits de leur ferme, mais la majorité des fermes est d'une superficie de moins de 1,3 hectare, et même cette étendue est souvent fragmentée en petits lopins de terre. Les paysans s'évertuent à planter des denrées alimentaires sur les pentes érodées des montagnes escarpées d'Haiti, ce qui aggrave le problème. Près de 70 % des terres cultivées (un million d'hectares) sont montagneuses. Des étendues d'égale dimension, naguère productives, ne peuvent plus produire. Seulement 15 à 19 % des terres d'Haiti peuvent être irriguées. Mais en réalité, moins de la moitié de ces terres est effectivement irriguée. De plus, une sédimentation massive, provoquée par l'érosion des pentes, menace les systèmes d'irrigation existants.

Alors que les Haïtiens sont généralement des propriétaires terriens, ils sont frustrés de constater que leurs biens immobiliers n'ont aucune valeur. Les restrictions juridiques archaïques imposées sur l'utilisation des terres comme collatéral et le processus onéreux relatif aux titres de propriété empêchent les banques de fournir des prêts aux fermiers. Le manque de services financiers réduit l'accès des fermiers aux intrants agricoles, limite les options technologiques et affecte la productivité. La plupart des fermiers ne peuvent se procurer des engrais, des insecticides ou des équipements modernes. Ils utilisent comme outils des machettes, des houes et des semences périmées. Il n'est pas étonnant qu'ils produisent peu de denrées de haute valeur. Les pertes en récoltes qui s'ensuivent s'élèvent à 20 - 30 % pour les céréales et à plus de 40 % pour les produits périssables, tels les fruits et les légumes. En de telles circonstances, les Haïtiens en milieu rural sont forcés de se tourner vers d'autres sources de revenus comme le charbon de bois et le bois.

L'utilisation du bois comme combustible appauvrit la terre. Il ne reste que 1.5 % de la forêt naturelle d'Haïti, et 25 de ses 30 bassins versants sont dénudés. Le déboisement de la zone rurale montagneuse d'Haïti a provoqué une massive érosion des sols. Près de 15 000 hectares de terre arable sont emportés par les eaux chaque année, et l'érosion détruit d'autres infrastructures productives telles que barrages, systèmes d'irrigation et routes. Cette érosion massive compromet aussi les écosystèmes marins. La mince couche de couverture végétale préserve à peine l'humidité de la terre. Ainsi ainsi, si j'en crois ce que mon incompetent de professeur me dit, le processus de désertification est amorcé.

Les besoins en charbon et en matériaux de construction, doublés de l'impossibilité pour les fermiers de gagner leur vie à partir de l'agriculture, forcent les Haïtiens à utiliser le peu d'arbres dont ils disposent comme actifs fixes pour satisfaire leurs besoins immédiats, plutôt que de les considérer comme une ressource renouvelable. Les Haïtiens coupent trois fois plus d'arbres qu'ils n'en plantent. Il est impératif pour le peuple haïtien d'utiliser d'autres sources de combustible en vue de satisfaire ses besoins en énergie.

Ceux qui sont incapables de vivre de la terre émigrent vers les villes où la situation est à peine meilleure. 53 % seulement de la population urbaine vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Cependant, la population qui pullule dans les villes dépassera bientôt la capacité d'accueil des infrastructures déjà fragiles. À peine 30 % de la population a accès aux installations sanitaires ou latrines. Dans les bidonvilles urbains, les démunis achètent l'eau non traitée par seau. Seulement 37 % de la population de Port-au-Prince ont accès à l'eau potable. De plus, 70 % de la population urbaine sont au chômage ou est sous-employée. Le taux élevé de croissance démographique exacerbe ces problèmes puisque ni les régions rurales ni les régions urbaines n'ont la capacité d'absorber et de desservir une population aussi élevée.

L'USAID DANS L'AGRICULTURE, LES FINANCES ET LE TOURISME

L'impact de l'USAID est significatif. À travers des projets de nature agricole, financière et touristique, l'USAID assure la génération de revenus pour 750 000 Haïtiens vivant en milieu rural. Les activités agricoles sont axées sur l'augmentation de la productivité des denrées alimentaires et la revitalisation de la production caféière, tout en protégeant et en réhabilitant l'environnement. Les programmes de crédit supportés par l'USAID ont permis aux Haïtiens de mettre sur pied des entreprises saines et autonomes. L'USAID a aussi encouragé les efforts visant à rationaliser les droits de propriété foncière pour que les plus démunis des Haïtiens puissent obtenir des titres valables qu'ils pourront utiliser comme garantie pour l'obtention de crédit. De plus, l'USAID a fourni son aide pour la reprise du tourisme de croisière au Cap-Haïtien.

La stratégie sexennale de l'USAID se base sur les succès cités ci-dessus et fournit un cadre pour l'augmentation des revenus et le renforcement de la croissance économique soutenable. Les activités de l'USAID se concentrent sur la majorité de la population rurale et urbaine qui se classe en dessous du seuil de pauvreté. Les projets de l'USAID étudiés pour augmenter les revenus en milieu rural se concentrent sur le relèvement de la productivité agricole par le biais de pratiques agricoles protectrices de l'environnement, sur les moyens ouvrant aux petits entrepreneurs l'accès aux services financiers, sur l'amélioration du climat d'investissements et sur l'appui fourni aux activités de développement dans les villes secondaires et leur périphérie. Ces projets sont étroitement liés aux efforts déployés pour ralentir la dégradation environnementale.

En capitalisant sur les réalisations antérieures des projets agricoles, l'USAID se concentre sur l'assistance fournie à 225 000 fermiers vivant dans des bassins versants sélec-

tionnés pour les porter à adopter des pratiques agricoles soutenues. L'USAID continuera à appuyer le projet « Système d'Exploitation Productive des Sols » (PLUS). Les projets PLUS aident les fermiers à augmenter leurs revenus en introduisant sur le marché des variétés à rendement élevé ainsi que des technologies simples pour protéger et réhabiliter l'environnement. Ils aident les fermiers à vendre leurs produits à des prix plus compétitifs.

Les paysans ainsi que les petits entrepreneurs ont besoin d'emprunter de l'argent pour développer leurs fermes et leurs entreprises. L'USAID soutient le développement d'un réseau financier de banques commerciales, de coopératives de crédit, de banques villageoises qui offrira des services à ceux qui ont traditionnellement peu ou pas du tout d'accès au capital. Ces services permettront aux fermiers d'acheter des engrais, des équipements et des semences. Ils permettront aussi aux artisans et aux petits entrepreneurs d'améliorer la conception de leurs produits, d'élargir leurs marchés et d'augmenter leur production.

L'USAID appuie les efforts du gouvernement haïtien liés au développement des villes secondaires et de leur périphérie. À cet effet, plusieurs activités relatives aux entreprises et à l'agriculture convergeront vers les régions de Jacmel et du Cap-Haïtien. La réhabilitation des industries du café et du cacao dans ces régions est particulièrement prometteuse. De plus, l'USAID envisage de fournir un appui au Fonds d'Investissements pour les Villes Secondaires (FIVS) dans chacune de ces villes en vue d'amener les secteurs privé et public à travailler en partenariat pour aborder les problèmes d'énergie, d'eau, de collecte d'ordures, de planification urbaine et de gestion de l'infrastructure communautaire. L'état de décrépitude de l'infrastructure d'Haïti est une contrainte majeure à l'investissement et au développement. Le Fonds d'Investissement pour les Villes Secondaires réunira les secteurs privé et public afin de trouver des solutions aux problèmes auxquels ils font face.

Relancer l'économie haïtienne et créer une base pour une croissance économique soutenue requiert aussi que le gouvernement pose un pas important : la réforme de l'économie. L'USAID supporte les projets de réforme économique financés par plusieurs bailleurs de fonds qui cherchent à : 1) aider au développement d'un gouvernement plus efficace et crédible et 2) induire un taux de croissance annuel de 4,5 % tout en maintenant le taux d'inflation à 10 ou 15 % par an. Dans le but d'assurer une croissance économique soutenue, l'USAID aide le gouvernement haïtien à améliorer ses finances publiques, à réduire la taille de la fonction publique, à privatiser les entreprises d'État et à libéraliser les politiques commerciales. L'USAID, à travers ses projets, cherche à améliorer le climat d'investissements en aidant le pays à développer un cadre réglementaire dans lequel les entreprises locales et étrangères peuvent fonctionner de manière productive. Une croissance économique soutenue dépend d'une économie ouverte au commerce international et à la compétition. L'expérience du développement au niveau mondial démontre que le facteur le plus important pour l'allègement de la pauvreté est une économie ouverte à l'investissement et à la compétition.

Au terme de la stratégie sexennale, Haïti aura jeté les bases de la fondation qui assure l'augmentation soutenable du revenu des pauvres. Les paysans vivant sur les bassins versants sélectionnés auront amélioré leur productivité en utilisant des pratiques de culture fiables et soutenables. De plus, les mécanismes de commercialisation seront mis en place pour aider les fermiers à vendre leurs produits. Les fermiers qui participent au programme devraient voir leurs revenus réels augmenter d'un minimum de 10 % annuellement. Ces entrepreneurs auront développé des entreprises soutenables dans les domaines de la transformation des aliments, des produits artisanaux et de l'élevage. Les villes secondaires auront augmenté l'investissement privé et les opportunités d'emploi leur permettant de fournir des services

Je base à un plus grand nombre de citoyens. Près de 160 000 résidents en milieu urbain bénéficieront de services municipaux améliorés.

Réduire la dégradation de l'environnement

L'action concertée pour freiner la dégradation de l'environnement est entravée par :

- 1) des pratiques agricoles non soutenables ;
- 2) des besoins énergétiques pressants ;
- 3) un cadre politique et institutionnel inadéquat ;
- 4) la faiblesse des organisations communautaires incapables de gérer les ressources naturelles.

L'extrême pauvreté d'Haïti est la cause majeure de la grave situation de son environnement. Les problèmes d'énergie électrique à travers le pays aggravent encore cette situation. L'énergie fournie par la compagnie gérée par l'État est insuffisante et instable. Cette entreprise publique est inefficace, en faillite financière et incapable de mobiliser des fonds pour son expansion. Avec l'aide de la communauté internationale, un léger processus de modernisation a commencé en 1996.

L'amélioration des services d'électricité, surtout en dehors de la capitale, pourrait accélérer la transition d'Haïti d'une économie non soutenable basée sur le charbon de bois à une économie à haute teneur en énergie moderne et durable. L'USAID travaille avec les gouvernements locaux, les investisseurs et les communautés rurales pour former un partenariat public-privé en vue de promouvoir un service de production et de distribution d'énergie électrique dans les villes secondaires.

Haïti élabore, avec l'assistance de l'USAID, un Plan d'Action de l'Environnement (PAE). Le pays a aussi besoin de lois visant la protection de l'environnement et

d'institutions capables d'en assurer l'exécution. À ce jour, ni les lois ni les institutions n'accomplissent une tâche adéquate. L'USAID appuiera un Fonds haïtien de l'environnement, une initiative du secteur privé, qui assiste le PAE en finançant des organisations non gouvernementales locales et des groupes communautaires locaux qui encouragent de meilleures pratiques environnementales.

Les organisations communautaires, opérant avec des informations et des ressources inadéquates, n'ont pas la capacité d'aider les citoyens à gérer les ressources naturelles. Elles ont besoin d'éducation, de formation et d'assistance financière pour entreprendre l'immense tâche à laquelle leurs communautés font face pour arrêter la dégradation de l'environnement.

L'USAID dans l'environnement

L'USAID a déjà entrepris la tâche considérable d'inciter les fermiers à pratiquer des méthodes d'exploitation agricole saines, en vue de réhabiliter leurs lopins de terre, de développer une politique nationale de l'environnement et d'améliorer l'environnement urbain. En plus des interventions agricoles mentionnées plus haut, l'USAID a fourni son appui au gouvernement d'Haïti pour le développement du Plan d'Action de l'Environnement. Avec l'assistance de l'USAID, des centaines d'organisations locales se sont rassemblées dans un élan national afin d'identifier des solutions viables aux pressants problèmes écologiques d'Haïti. De concert avec le gouvernement d'Haïti et le PNUD, l'USAID a aussi entamé une étape importante dans l'amélioration de l'environnement urbain à travers un projet d'adduction d'eau potable destiné à près de 175 000 personnes à Cité Soleil, un bidonville de Port-au-Prince.

L'USAID se propose, à travers ce plan stratégique, de ralentir le rythme désastreux de la dégradation de

l'environnement en Haïti, en intensifiant son action pour améliorer les pratiques agricoles, en incitant les Haïtiens à utiliser des sources d'énergie alternatives au charbon de bois, en modernisant les usines de production d'énergie électrique du pays, en approfondissant le développement du PAE et en encourageant la promotion de campagnes de sensibilisation et en facilitant la coopération entre la République dominicaine et Haïti sur les problèmes environnementaux les plus cruciaux.

L'effort de l'USAID pour améliorer la production d'énergie électrique dans les villes secondaires et inciter les Haïtiens à se tourner vers d'autres sources d'énergie plus respectueuses de l'environnement, comme le gaz liquide de pétrole et le kérosène, réduira la consommation du bois et du charbon de bois à près de 40 %. Environ 500 000 personnes auront pratiqué des techniques saines de conservation de sols et de décharge des résidus solides. Des modèles d'aménagement de bassins versants auront été implantés, et les communautés locales seront activement engagées dans des projets d'entretien et de conservation de sites.

Grâce à une campagne d'information publique, une majorité de 60 % de la population du pays sera imbue du grave danger qui menace son environnement et aura une idée sur le rôle qu'elle peut jouer pour en arrêter la dégradation. Finalement, la quantité de terres protégées à travers des programmes communautaires triplera en passant de 7 800 hectares en 1997 à 25 000 hectares en 2004.

Une famille en meilleure santé et de taille désirée

La plupart des Haïtiens n'ont pas accès aux services de santé reproductive ou de survie de l'enfant. Dispersé à travers des installations publiques, privées ou conjointement administrées, le système de santé haïtien se caractérise par une gestion faible et des services irréguliers. Plusieurs zones étendues d'Haïti n'ont ni clinique ni hôpital pour desservir la

population. Les médicaments essentiels sont généralement introuvables. La plupart des médecins praticiens n'ont pas les compétences nécessaires en santé reproductive et en survie de l'enfant. Le résultat ironique est une population qui augmente rapidement et qui souffre d'énormes problèmes de santé.

La population d'Haïti croît à un taux annuel élevé de 2,3 %. Les femmes haïtiennes donnent naissance à 4,8 enfants en moyenne. La population actuelle, estimée à environ 8 millions, doublera à partir de l'année 2027. L'augmentation rapide de la population compromet les investissements consentis pour le développement social et économique du pays, épuise les ressources naturelles déjà dégradées et entrave les efforts visant à satisfaire les besoins élémentaires de l'homme. Des enquêtes montrent que plus de la moitié des femmes en union et 42 % des hommes ou bien ne désirent pas avoir plus d'enfants maintenant, ou bien ne voudraient plus d'enfant du tout. Des études suggèrent que si toutes les naissances accidentelles étaient évitées, la fertilité totale serait de trois enfants par femme. Le plus grand obstacle à la réduction immédiate du taux de fertilité est que seulement 25 % de la population ont accès à des services de planification familiale.

Les Haïtiens ont des problèmes de santé majeurs. Un enfant sur trois souffre de malnutrition chronique alors qu'un enfant sur huit n'atteindra pas l'âge de 5 ans. C'est le taux le plus élevé de mortalité des moins de cinq ans de l'hémisphère. 30 % seulement des enfants haïtiens sont complètement immunisés tandis que 20 % ne le sont pas du tout. La mortalité des mères à l'accouchement est estimée à 1 000 pour 100 000 nouveau-nés. Le SIDA est une source croissante d'inquiétude, spécialement chez les femmes. En 1980, les femmes représentaient seulement 10 % de la population séropositive, mais en 1993, elles représentaient la moitié de ce groupe.

L'USAID dans la santé materno-infantile, la santé reproductive, l'autonomie des femmes

L'USAID a apporté une contribution significative à l'amélioration des soins de santé, particulièrement dans le domaine de la survie de l'enfant et de la santé maternelle. L'USAID a construit un partenariat public/privé des fournisseurs de services qui, utilisant un système de soins communautaires, couvre actuellement tout le pays. L'utilisation des contraceptifs oraux ou injectés dans les zones ciblées par l'USAID représente maintenant le double de la moyenne nationale. En outre, un plus grand nombre de mères allaitent leurs enfants et traitent les cas de diarrhées à l'aide de solutions orales de réhydratation.

L'USAID suit l'approche intégrable adoptée en 1994 par la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire. Les objectifs principaux comprennent: la réduction de la mortalité infantile, du taux de mortalité des moins de cinq ans et de la malnutrition chez les enfants. En même temps, la stratégie recherche l'autonomie des femmes et la baisse de leur taux de fertilité, encourage les hommes à participer plus activement à la vie familiale et vise l'amélioration de l'environnement des politiques publiques.

En conformité avec la politique du gouvernement, tout programme de survie de l'enfant, financé par l'USAID, offrira un ensemble minimum de services pour combattre la diarrhée, la malnutrition, les infections aiguës des voies respiratoires et les maladies qui peuvent être prévenues par vaccination. Le paquet comprendra une thérapie de réhydratation orale, des suppléments de vitamine A, une éducation nutritionnelle ainsi que l'immunisation contre la rougeole et le tétanos. L'USAID a intégré son programme Titre II d'assistance alimentaire au programme de survie de l'enfant. Des ressources seront royalement allouées pour identifier et former des agents de santé communautaire et donner aux

communautés une voix pour s'exprimer dans le processus des décisions affectant les questions de santé communautaire.

L'USAID multipliera les accès aux services de santé reproductive en augmentant le nombre de centres et l'éventail des services offerts dans chacun d'eux. Afin de répondre rapidement à la demande non satisfaite de services de planification familiale, l'USAID apportera un soutien accru à des équipes mobiles qui comprendront un système communautaire de distribution et un programme de marketing social.

Dans le cadre de la présente stratégie, l'USAID accorde une priorité à l'amélioration du statut des femmes au sein de la société haïtienne. Des activités jumelées permettront aux jeunes filles d'avoir une meilleure et plus longue scolarisation et aux femmes d'avoir de plus grandes opportunités économiques. Des femmes éduquées et indépendantes sont plus susceptibles de retarder leur première grossesse, d'espacer les naissances, de rechercher l'assistance médicale et de fournir des soins appropriés à leurs enfants.

L'USAID développera des services de contrôle sanguin et de prévention du VIN/MST pour les jeunes et les couples. Elle fera également la promotion de la communication inter-jeunes et encouragera les parents et les personnalités des communautés à participer aux programmes de vulgarisation. Le projet incitera les hommes à participer au programme de contrôle sanguin et à développer une meilleure attitude envers les femmes et les responsabilités familiales.

Comme conséquence de ces programmes, le taux de fertilité d'Haïti tombera à 4 % d'ici à l'an 2004. Le taux de mortalité des moins de cinq ans déclinera de 131 pour 1 000 à 112 pour 1 000 enfants et la mortalité infantile tombera de 27 à 20 % dans les zones ciblées par le programme. Dans ces zones, 79 % des enfants seront immunisés contre la rougeole ; 67 % recevront des suppléments de vitamine A et 78 % des

mères utiliseront la réhydratation orale dans le traitement de la diarrhée.

Avec l'augmentation des services de planification familiale, l'USAID prévoit que 472 000 femmes recevront des contraceptifs à partir des cliniques et autres sites établis et près de 200 000 autres pourront s'acheter des contraceptifs à travers le programme de marketing social. Le taux de prévalence contraceptive montera de 29 % à 44 % au cours des six années de cette stratégie. En même temps, le taux d'utilisation des contraceptifs par les hommes augmentera aussi. Le nombre de préservatifs vendus sautera de 9,3 à 14,6 millions.

Les programmes de l'USAID permettront à davantage de jeunes filles de finir le cycle d'études primaires et feront passer le taux de femmes ayant accès au crédit de 3 % à 15 %. Entre-temps, la population masculine haïtienne sera plus sensibilisée aux sujets concernant les femmes et sera plus consciente de ses responsabilités.

Amélioration de l'éducation

Le système éducatif haïtien a deux problèmes fondamentaux : qualité et accès. Il est caractérisé par un matériel éducatif inadapté, des instituteurs sous qualifiés et l'incapacité du gouvernement à fournir les ressources nécessaires à l'amélioration du système d'éducation primaire. Une étude faite de 1994 à 1996 montre que 58 % des chefs de foyer ruraux ne savent ni lire ni écrire ; 34 % ont six ans ou moins de scolarité ; seulement 6 % terminent le cycle secondaire et 0,4 % ont un diplôme universitaire. Environ 35 % des adultes sont totalement analphabètes. Une vaste majorité peut à peine lire ou écrire.

Environ la moitié des enfants de 6 à 12 ans est scolarisée. La majorité des élèves abandonnera l'école avant la fin du cycle primaire. Plus de la moitié de ceux qui resteront à

l'école doubleront au moins une classe avant de passer le Certificat d'Études Primaires. Cela explique pourquoi il y tant de jeunes en école primaire.

Les femmes sont particulièrement victimes du manque d'éducation. Un tiers des femmes haïtiennes entre 15 et 49 ans n'a pas reçu une éducation formelle. Les études montrent que ces femmes sont moins portées à suivre les méthodes de planification familiale et ont moins d'accès aux soins de santé. Leurs enfants ont 1,7 fois plus de chance de mourir avant l'âge de cinq ans que ceux des femmes ayant reçu une éducation secondaire.

Les écoles publiques desservent moins de 10 % des enfants scolarisés. En 1996, les dépenses privées pour l'éducation représentaient environ 12,5 % du Produit intérieur brut haïtien, alors que les dépenses publiques étaient de 2,5 % environ. De ces 2,5 % dépensés par le gouvernement pour l'éducation, 20 % seulement étaient affectés au milieu rural où résident 65 % de la population.

Un système d'éducation primaire privé soutenu par des religieux, des philanthropes et des organisations communautaires s'est développé pour compenser le manque d'éducation publique. Environ 91 % des étudiants fréquentent les écoles non gouvernementales dirigées par des églises, des organisations volontaires privées ou des gens ayant un intérêt commercial. Les parents consacrent jusqu'à 15 % de leurs revenus bruts pour envoyer un enfant à l'école. L'éducation dans la plupart de ces établissements reste cependant très en dessous du standard minimum pour l'hémisphère.

L'absence de moyens de communication avancés, que la plupart du monde actuel considère comme normal, constitue un obstacle fondamental au développement d'Haïti. Les Haïtiens ont un accès très limité au vaste réseau de communication électronique reliant les coins les plus reculés de la planète.

L'USAID dans l'éducation

L'USAID travaille depuis 1986 à l'amélioration de l'éducation en Haïti. La Fondation Haïtienne pour l'Éducation Privée (FONHEP) a mis sur pied le projet « Incitation à l'amélioration de l'éducation primaire », pour renforcer les institutions privées d'éducation. Une évaluation récente a conclu que ce programme offre le meilleur curriculum préscolaire de la Caraïbe. Ce programme a réduit le taux de répétition de 32 % à 25 % et le taux de renouvellement des professeurs a baissé de 9 %. L'USAID aide également à établir des standards pour les professeurs.

Le programme de cantines scolaires PL-480, Titre II de l'USAID atteint 500 000 enfants dans plus de 2 500 écoles à travers le pays. Ce programme aide à réduire le taux d'abandon de l'école, combat la malnutrition et améliore le potentiel éducatif des enfants haïtiens.

Dans le cadre de cette stratégie sur six ans, l'USAID travaillera simultanément avec les institutions privées et publiques pour :

- 1) améliorer la qualité de l'éducation primaire ;
- 2) augmenter le taux de fréquentation à l'école ;
- 3) encourager une plus grande collaboration entre le privé et le public pour établir un standard national d'éducation ;
- 4) forger des liens plus solides entre le marché du travail et les écoles techniques ;
- 5) accroître l'accès aux technologies de l'information.

L'objectif de l'USAID est d'obtenir que 67 % des élèves bouclent le cycle primaire à la fin des années du programme. Ces élèves démontreront des progrès notables en mathématiques et en langues vivantes. Les secteurs privé et public travailleront de concert pour établir et appliquer des stan-

dards scolaires. Avec le soutien de l'USAID, des fonctionnaires retraités seront recyclés pour des emplois dans le secteur privé. Avant 2004, Haïti aura également accès à la technologie moderne d'information et de communication.

Construire une société civile juste et inclusive

La démocratie implique un système légal juste et applicable à tout le monde, y compris aux officiels du gouvernement. Il requiert également des institutions capables d'appliquer et d'imposer ces lois d'une manière équitable. Une croissance économique soutenue nécessite une bonne gouvernance. Au niveau le plus pratique, les investisseurs étrangers et les entrepreneurs locaux exigent un système judiciaire qui fonctionne en protégeant la propriété privée, qui encourage les échanges commerciaux et qui fournit un environnement économique stable.

Haïti se débat pour construire, sur les cendres du contrôle étatique et de l'autoritarisme, un système politique et économique nouveau et plus inclusif. Alors que les leaders politiques disent vouloir créer une démocratie pluraliste caractérisée par une large participation populaire, il n'est pas facile de se défaire d'une tradition dictatoriale vieille de deux cents ans. Une enquête récente de l'USAID révèle que les Haïtiens se sentent :

- 1) désillusionnés par la démocratie ;
- 2) abandonnés par les officiels élus ;
- 3) méfiants face au système judiciaire.

Les Haïtiens ont démontré une perte de confiance croissante en ne votant pas. En 1990, environ 70 % de la population ont voté lors des élections qui portaient le président Aristide au pouvoir. En 1995, à peu près 50 % ont voté pour les élections législatives et locales. En avril 1997, moins de 5 % des votants inscrits ont été aux urnes pour l'élection des gouvernements locaux et des parlementaires. ,

De plus, les Haïtiens disent qu'ils n'ont pas confiance dans leur système judiciaire. Ils ont peut-être raison. Une évaluation récente a conclu que :

- 1) le leadership politique pour les réformes judiciaires est faible et fragmenté ;
- 2) le système judiciaire manque de lois, de cadres et de structures, éléments vitaux pour une démocratie ;
- 3) le système légal est inaccessible et inéquitable ;
- 4) le gouvernement haïtien n'a pas la capacité institutionnelle pour fournir la justice que réclame le peuple.

En fait, les lois archaïques d'Haïti, qui ont rarement été amendées depuis leur introduction en 1835, sont insuffisantes pour réglementer un pays à l'aube du prochain millénaire. En outre, Haïti a trop peu de juges, de magistrats et d'enquêteurs pour gérer efficacement les lois, quelles qu'elles soient. Les tribunaux ne peuvent pas traiter les cas avec efficacité, transparence ou crédibilité. Les prisons sont surchargées avec un grand nombre de cas attendant d'être jugés, et les conditions d'emprisonnement sont bien en dessous des standards internationaux.

Cependant, malgré tous ces problèmes, Haïti a fait des progrès considérables pour poser les fondations de la démocratie. Au cours des quatre dernières années, le pays a tenu des élections libres et justes, connu une plus grande participation, transformé la police, augmenté l'accès au système judiciaire et attaqué les problèmes de droits humains.

L'USAID dans la justice, la démocratie et la gouvernance

L'USAID s'est profondément engagée dans le soutien aux élections, le renforcement des institutions politiques haïtiennes, l'amélioration de l'efficacité des officiels élus et la promotion de l'État de droit. L'USAID a amené les maires

à travers le pays à se réunir pour promouvoir la décentralisation, encourager les groupes de la société civile de telle sorte qu'ils jouent un rôle plus actif dans la politique locale et nationale, et former des cadres légaux. Elle a reconstitué un fonds des droits humains afin d'aider les victimes dans les domaines d'assistance médicale et des services de conseil juridique.

L'USAID a financé également deux importants programmes légaux. Le programme d'Assistance en Formation d'Investigateurs Criminels (ICITAP) du Département de la Justice américaine aide les Haïtiens à développer une force de police professionnelle. L'ICITAP a formé quelque 7 500 officiers de police. Bien que le gros du travail reste à faire, la nouvelle police nationale haïtienne commence à mériter un certain respect au sein de la population. De plus, le service d'outre-mer du Département Américain en Développement en Assistance et en Formation (OPDAT) a formé 360 juges et commissaires du gouvernement à Port-au-Prince et dans huit autres villes. Avec des fonds de l'USAID, un complément de 450 juges et commissaires du gouvernement a reçu une formation de base à l'École de la Magistrature, école judiciaire exigée par la Constitution. Plus de 200 officiers de police judiciaire ont été formés pour travailler avec les commissaires du gouvernement et les juges d'instruction.

Soutenabilité du programme de réduction de la pauvreté

Cinq éléments cruciaux doivent figurer dans un programme de réduction de la pauvreté et de construction d'une démocratie viable. Ce sont :

- 1) un ensemble de politiques visant un développement à long terme ;
- 2) un système de lois et de règlements qui encouragent l'investissement national et international ;
- 3) un support financier ;

- 4) des institutions fortes ;
- 5) la formation continue pour augmenter la compétence du personnel.

L'USAID a incorporé un ou plusieurs de ces éléments dans chacune de ces activités.

Tout programme de réduction de la pauvreté doit faire face aux besoins à court terme d'une population désespérément pauvre, tout en prenant les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes sur le long terme. Au cours de cette dernière décennie d'instabilité politique, des ONG ont de plus en plus fourni les services sociaux de base du pays. Ces programmes n'ont pas été autosuffisants mais, uniquement pour des raisons humanitaires, il convient de continuer à leur apporter un appui substantiel. Les services de l'USAID encourageront les ONG et les institutions privées à devenir de plus en plus autosuffisantes en les aidant à réduire leurs dépenses, à opérer d'une manière plus efficace et à récupérer l'essentiel des coûts de la population qu'ils desservent. En même temps, l'USAID soutiendra les initiatives du gouvernement haïtien pour travailler en étroite collaboration avec les ONG et les institutions privées pour définir des standards minimum et coordonner les activités afin d'assurer que le pays tout entier ait accès aux services publics.

Un développement continu requiert du gouvernement haïtien un sens du leadership et de la vision, un partenariat privé/public désireux et capable d'exécuter des programmes et une société civile revigorée assurant que les services sont fournis et que les fournisseurs sont tenus responsables.

Cette stratégie de l'USAID aidera les Haïtiens à construire une base pour la croissance économique et le développement d'une démocratie vibrante. Les institutions privées et publiques, vitales pour le développement économique et politique, seront renforcées. La population sera mieux préparée à donner sa participation dans une société démocratique, et le

gouvernement sera plus attentif aux besoins et aux volontés de ses citoyens. Le pays aura les fondations nécessaires pour ériger une économie forte au cours du prochain millénaire.

L'avenir de la lutte contre la pauvreté

PAR OSCAR FERNANDEZ TARANCO*

Je voudrais aujourd'hui faire une présentation en deux parties. La première sera une analyse du phénomène de la pauvreté tel que reflété dans les différents rapports de développement humain auxquels on vient de faire référence. Une seconde partie sera d'essayer de définir les actions du PNUD en faveur de la lutte contre la pauvreté.

Je vous dis merci pour l'opportunité qui m'a été donnée de vous adresser mon message ce soir, surtout dans le cadre de ce forum, connu pour produire ce genre d'échanges et de débats. C'est une opportunité importante pour nous qui représentons des organisations travaillant et coopérant avec la société civile et le gouvernement haïtien. Ce forum constitue pour nous ce qu'en anglais on appellerait un *reality check*, une façon de voir si ce qu'on propose, ce qu'on est en train d'exposer a un sens dans la réalité. Nous aussi, nous sommes en train justement de préparer notre cadre de programmation pour les trois prochaines années à venir, et beaucoup de ce qui vient d'être exposé a servi d'inspiration à notre programme.

On m'a demandé de parler de la lutte contre la pauvreté dans un pays où malheureusement les exemples ne manquent pas, comme on vient de le voir avec les deux présentations qui ont précédé. Pourtant, malgré l'omniprésence de ce phénomène, il reste des creux notamment dans la compréhension de ce que nous pouvons en faire. Ma contribution aujourd'hui consistera à partager avec vous la philosophie que s'est donnée le PNUD dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et qui le préoccupe depuis le début des années 90. Je

* Représentant-résident du PNUD en Haïti.

m'en tiendrai à cette vue tout en faisant le rapprochement avec les autres dans leur analyse.

Analyse du phénomène de la pauvreté

Il y a évidemment plusieurs définitions de la pauvreté. Il y a la pauvreté humaine qui est de ne pas savoir lire et écrire ou de ne pas être correctement nourri ; tout comme il y a la pauvreté monétaire caractérisée par le manque de revenus adéquats pour engager des dépenses. Il y a la pauvreté extrême qui est l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires essentiels et la pauvreté générale qui est l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires relatifs, c'est-à-dire au-dessous des seuils des revenus considérés comme moyens. Il y a enfin la pauvreté absolue, mesurée par le fait que les gens possèdent moins d'un dollar par jour.

Parmi les éléments importants de l'analyse de la pauvreté, les revenus prédominent, car d'eux dépend le démarrage de la spirale qui entraîne la population dans une pauvreté de plus en plus grande. Si les revenus baissent, la demande effective baissera, l'emploi et l'investissement baisseront. S'ensuivra alors la décapitalisation des individus et des entreprises, et les revenus baisseront encore plus. Mais outre les revenus, d'autres éléments interviennent dans les diverses analyses, notamment celles de la Banque mondiale dont se dégage une sorte d'unité dans la manière de poser les composantes globales du problème de la pauvreté. Ce sont : la fécondité, l'éducation et la santé, et plus généralement les services auxquels il faut ajouter la justice. En plus des revenus, ces éléments ont une répercussion sur la spirale de la pauvreté d'une génération à une autre.

La pauvreté, en fait, c'est l'image de la privation et du standard non respecté. Pour le PNUD, c'est une définition grâce à laquelle depuis ces dix dernières années on a produit des analyses continues dans les différents rapports sur le développement humain. Ainsi, l'indice global de pauvreté

- 4) des institutions fortes ;
- 5) la formation continue pour augmenter la compétence du personnel.

L'USAID a incorporé un ou plusieurs de ces éléments dans chacune de ces activités.

Tout programme de réduction de la pauvreté doit faire face aux besoins à court terme d'une population désespérément pauvre, tout en prenant les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes sur le long terme. Au cours de cette dernière décennie d'instabilité politique, des ONG ont de plus en plus fourni les services sociaux de base du pays. Ces programmes n'ont pas été autosuffisants mais, uniquement pour des raisons humanitaires, il convient de continuer à leur apporter un appui substantiel. Les services de l'USAID encourageront les ONG et les institutions privées à devenir de plus en plus autosuffisantes en les aidant à réduire leurs dépenses, à opérer d'une manière plus efficace et à récupérer l'essentiel des coûts de la population qu'ils desservent. En même temps, l'USAID soutiendra les initiatives du gouvernement haïtien pour travailler en étroite collaboration avec les ONG et les institutions privées pour définir des standards minimum et coordonner les activités afin d'assurer que le pays tout entier ait accès aux services publics.

Un développement continu requiert du gouvernement haïtien un sens du leadership et de la vision, un partenariat privé/public désireux et capable d'exécuter des programmes et une société civile revigorée assurant que les services sont fournis et que les fournisseurs sont tenus responsables.

Cette stratégie de l'USAID aidera les Haïtiens à construire une base pour la croissance économique et le développement d'une démocratie vibrante. Les institutions privées et publiques, vitales pour le développement économique et politique, seront renforcées. La population sera mieux préparée à donner sa participation dans une société démocratique, et le

gouvernement sera plus attentif aux besoins et aux volontés de ses citoyens. Le pays aura les fondations nécessaires pour ériger une économie forte au cours du prochain millénaire.

L'avenir de la lutte contre la pauvreté

PAR OSCAR FERNANDEZ TARANCO*

Je voudrais aujourd'hui faire une présentation en deux parties. La première sera une analyse du phénomène de la pauvreté tel que reflété dans les différents rapports de développement humain auxquels on vient de faire référence. Une seconde partie sera d'essayer de définir les actions du PNUD en faveur de la lutte contre la pauvreté.

Je vous dis merci pour l'opportunité qui m'a été donnée de vous adresser mon message ce soir, surtout dans le cadre de ce forum, connu pour produire ce genre d'échanges et de débats. C'est une opportunité importante pour nous qui représentons des organisations travaillant et coopérant avec la société civile et le gouvernement haïtien. Ce forum constitue pour nous ce qu'en anglais on appellerait un *reality check*, une façon de voir si ce qu'on propose, ce qu'on est en train d'exposer a un sens dans la réalité. Nous aussi, nous sommes en train justement de préparer notre cadre de programmation pour les trois prochaines années à venir, et beaucoup de ce qui vient d'être exposé a servi d'inspiration à notre programme.

On m'a demandé de parler de la lutte contre la pauvreté dans un pays où malheureusement les exemples ne manquent pas, comme on vient de le voir avec les deux présentations qui ont précédé. Pourtant, malgré l'omniprésence de ce phénomène, il reste des creux notamment dans la compréhension de ce que nous pouvons en faire. Ma contribution aujourd'hui consistera à partager avec vous la philosophie que s'est donnée le PNUD dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et qui le préoccupe depuis le début des années 90. Je

* Représentant-résident du PNUD en Haïti.

m'en tiendrai à cette vue tout en faisant le rapprochement avec les autres dans leur analyse.

Analyse du phénomène de la pauvreté

Il y a évidemment plusieurs définitions de la pauvreté. Il y a la pauvreté humaine qui est de ne pas savoir lire et écrire ou de ne pas être correctement nourri ; tout comme il y a la pauvreté monétaire caractérisée par le manque de revenus adéquats pour engager des dépenses. Il y a la pauvreté extrême qui est l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires essentiels et la pauvreté générale qui est l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires relatifs, c'est-à-dire au-dessous des seuils des revenus considérés comme moyens. Il y a enfin la pauvreté absolue, mesurée par le fait que les gens possèdent moins d'un dollar par jour.

Parmi les éléments importants de l'analyse de la pauvreté, les revenus prédominent, car d'eux dépend le démarrage de la spirale qui entraîne la population dans une pauvreté de plus en plus grande. Si les revenus baissent, la demande effective baissera, l'emploi et l'investissement baisseront. S'ensuivra alors la décapitalisation des individus et des entreprises, et les revenus baisseront encore plus. Mais outre les revenus, d'autres éléments interviennent dans les diverses analyses, notamment celles de la Banque mondiale dont se dégage une sorte d'unité dans la manière de poser les composantes globales du problème de la pauvreté. Ce sont : la fécondité, l'éducation et la santé, et plus généralement les services auxquels il faut ajouter la justice. En plus des revenus, ces éléments ont une répercussion sur la spirale de la pauvreté d'une génération à une autre.

La pauvreté, en fait, c'est l'image de la privation et du standard non respecté. Pour le PNUD, c'est une définition grâce à laquelle depuis ces dix dernières années on a produit des analyses continues dans les différents rapports sur le développement humain. Ainsi, l'indice global de pauvreté

humaine (IPH) dont on a tellement parlé récemment concerne des indices de privation tels : le pourcentage de personnes risquant de mourir avant d'atteindre 40 ans, le pourcentage de personnes analphabètes, le non-accès aux services de santé et à l'eau potable, et le pourcentage des enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition.

La pauvreté comme privation

Les revenus sont importants dans l'analyse de la pauvreté, mais la pauvreté humaine n'est pas simplement une question de revenus, de croissance et de PIB. La pauvreté est le fruit d'une privation des possibilités de choix et d'opportunités qui permettent aux individus de mener une vie décente. On constate aujourd'hui une levée de boucliers contre la pauvreté grandissante, montrant l'insuffisance de la thèse de la croissance économique. Pour atteindre des conditions de vie décente, il faut la croissance, certes, mais elle doit être bénéfique à tous. En quel sens ? La croissance doit être imbriquée à la répartition de richesses. Les exemples ne manquent pas de pays dans lesquels une forte croissance n'a pas atténué les problèmes de répartition. L'effet *trickle-down* selon lequel la richesse de ceux qui se trouvent en haut de l'échelle se filtre automatiquement au niveau de ceux qui se trouvent en bas de l'échelle ne s'avère pas vrai. La pauvreté empire partout dans le monde. Le même constat se fait sur le plan de l'État. Il y a une escalade du budget national et des besoins qui ne sont pas du tout en correspondance avec les résultats peu convaincants que l'on a atteints. Ce qui a finalement été compris, c'est qu'il y avait encore assez de place pour insérer des actions en faveur de la répartition. Les ajustements, par exemple, en remettant des choses en place, illustrent des formes d'équité sociale non négligeables comme par exemple la réduction de l'inflation qui est incontestablement un avantage pour les plus pauvres. De même, la rationalité que l'on cherche à donner aux investissements en santé et en éducation aura des répercussions positives dans les années à venir.

Le développement humain durable

En cherchant à découvrir depuis près de dix ans ce qui bloque l'épanouissement des gens à travers le monde, les différents rapports sur le développement humain produits par le PNUD soulèvent une même question : comment expliquer que tant d'épanouissement, d'ouverture de marché, d'acquisition de technologie, de libertés politiques, d'augmentation des revenus soient disponibles pour une si petite portion de la population mondiale, tandis que le reste, grossissant, profite de moins en moins de ces avantages ? Pour ralentir ou stopper cette dynamique d'engouffrement que constatent les différents rapports de développement humain, il faudra que les acquis, car il y a eu des acquis, puissent se conserver. Ce qui nous amène au cœur de la mission du PNUD : le développement humain durable. C'est ainsi que se bâtit notre programme pour le pays. Les thèmes dominants sont les suivants : éliminer la pauvreté et mettre en place les moyens d'existence durables, c'est-à-dire améliorer les conditions de vie, accroître l'accès aux services de base, favoriser la création d'emplois. Il faut une considération plus juste du principe d'égalité entre les deux sexes, et de l'émancipation économique et politique de la femme. Il faut aussi une place importante à la préservation, la régénération de l'environnement et la saine gestion des ressources naturelles par une bonne gouvernance.

Les actions en faveur de la lutte contre la pauvreté

J'en arrive à la seconde partie de mon exposé : celle des actions en faveur de la lutte contre la pauvreté. Plus précisément, ce que le PNUD a fait dans le passé, c'est-à-dire entre 1994 et cette année. Nous avons surtout œuvré dans les domaines des politiques économiques et de la gouvernance : définition de politiques, contribution à l'analyse de la fonction publique, préparation des thèmes centraux de la décentralisation, crédit en vue de la création d'emplois générateurs

de revenus durables. Nous avons fourni un appui au secteur informel urbain et aux coopératives pour la production artisanale. De même, nous avons appuyé le développement rural (aménagement de bassins versants, réhabilitation de périmètres irrigués, production de semences améliorées, protection des terres) et le secteur du tourisme comme secteur clé. D'autres programmes importants ont été promus comme : la protection de l'environnement, la génération d'emplois et de revenus, la fourniture d'eau potable dans les quartiers déshérités, notamment à Cité Soleil, dans les zones urbaines et dans plusieurs villes au titre de renforcement du potentiel des villes secondaires. Sans oublier le développement intégré, les programmes de réintégration, de renforcement des institutions de base, d'appui aux initiatives des femmes, notamment dans la région du Nord-Ouest et du Nord, les interventions d'urgence dans des zones touchées par des désastres, etc.

Voyons maintenant ce que le PNUD prévoit de faire pour les prochaines années. D'une manière générale, le PNUD veut continuer à renforcer l'expérience du passé en articulant mieux les trois axes privilégiés dans le développement durable que sont la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance, la gestion de l'environnement. Les programmes entrevus prennent leur cohérence dans le but ultime du PNUD qui est la lutte contre la pauvreté. Ce sont là les thèmes qui régissent les différentes interventions de notre programme.

Plus spécifiquement, les programmes du PNUD visent dans un premier axe l'appui à la modernisation de l'État par la réforme de la fonction publique et la décentralisation. Le cadre de programmation nationale en matière de décentralisation et de réformes de l'administration centrale va de pair avec la production de statistiques spécialisées. De même, sans un appareil d'État moderne, ouvert, réceptif aux revendications, capable d'adaptation, stimulant les initiatives, qui exploite la richesse de la participation, on ne peut espérer une

prise en charge autonome du développement. C'est l'une des formes immédiates de lutte contre la privation que d'être exclu du jeu. Parmi donc les produits dominants que nous entrevoyons, il faudra qu'on crée un cadre de programmation nationale qui clarifiera les stratégies et les plans du gouvernement en matière de décentralisation. Il faudra qu'on appuie également l'Institut de statistique pour qu'il soit à même de fournir des indicateurs dont on a besoin pour mesurer les impacts des actions sur le développement humain.

M. Azéfor a constaté que pendant quarante ans les indices de développement n'ont pas progressé, malgré la masse et la diversité de l'assistance qui a été fournie. L'un des problèmes auxquels on se heurte, c'est justement le manque d'information sur l'impact de tout cet ensemble de programmes que l'on finance. La pauvreté étant un phénomène national, le PNUD veut, en effet, partager l'information qu'il générera à son sujet en travaillant en partenariat avec l'État, la société civile, et les autres donateurs (y compris les ONG), en mettant à leur disposition les éléments de gouvernance générale à travers un observatoire statistique permettant de mesurer les impacts, les indicateurs de performances des programmes de développement et la création d'emplois. Un observatoire dont l'essentiel de la tâche sera de suivre les mouvements de l'emploi des marchés du travail, d'inciter les programmes de développement à donner au gouvernement et à ses partenaires de la société civile les moyens de gouverner, c'est-à-dire de planifier, de suivre, d'évaluer, de corriger, de coordonner. Avec un tel observatoire, il sera désormais possible de suivre les buts que se sont fixés les programmes contre la pauvreté.

Renforcement des capacités pour une analyse sérieuse de la pauvreté et de l'emploi productif, des schémas de promotion d'emplois durables, surveillance des endroits où des initiatives d'emplois productifs sont lancées, accès au crédit en faveur des populations marginalisées, voilà quelques-uns des produits possibles de cette démarche. Le PNUD pro-

humaine (IPH) dont on a tellement parlé récemment concerne des indices de privation tels : le pourcentage de personnes risquant de mourir avant d'attendre 40 ans, le pourcentage de personnes analphabètes, le nonaccès aux services de santé et à l'eau potable, et le pourcentage des enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition.

La pauvreté comme privation

Les revenus sont importants dans l'analyse de la pauvreté, mais la pauvreté humaine n'est pas simplement une question de revenus, de croissance et de PIB. La pauvreté est le fruit d'une privation des possibilités de choix et d'opportunités qui permettent aux individus de mener une vie décente. On constate aujourd'hui une levée de boucliers contre la pauvreté grandissante, montrant l'insuffisance de la thèse de la croissance économique. Pour atteindre des conditions de vie décente, il faut la croissance, certes, mais elle doit être bénéfique à tous. En quel sens ? La croissance doit être imbriquée à la répartition de richesses. Les exemples ne manquent pas de pays dans lesquels une forte croissance n'a pas atténué les problèmes de répartition. L'effet *trickle-down* selon lequel la richesse de ceux qui se trouvent en haut de l'échelle se filtre automatiquement au niveau de ceux qui se trouvent en bas de l'échelle ne s'avère pas vrai. La pauvreté empire partout dans le monde. Le même constat se fait sur le plan de l'État. Il y a une escalade du budget national et des besoins qui ne sont pas du tout en correspondance avec les résultats peu convaincants que l'on a atteints. Ce qui a finalement été compris, c'est qu'il y avait encore assez de place pour insérer des actions en faveur de la répartition. Les ajustements, par exemple, en remettant des choses en place, illustrent des formes d'équité sociale non négligeables comme par exemple la réduction de l'inflation qui est incontestablement un avantage pour les plus pauvres. De même, la rationalité que l'on cherche à donner aux investissements en santé et en éducation aura des répercussions positives dans les années à venir.

Le développement humain durable

En cherchant à découvrir depuis près de dix ans ce qui bloque l'épanouissement des gens à travers le monde, les différents rapports sur le développement humain produits par le PNUD soulèvent une même question : comment expliquer que tant d'épanouissement, d'ouverture de marché, d'acquisition de technologie, de libertés politiques, d'augmentation des revenus soient disponibles pour une si petite portion de la population mondiale, tandis que le reste, grossissant, profite de moins en moins de ces avantages ? Pour ralentir ou stopper cette dynamique d'engouffrement que constatent les différents rapports de développement humain, il faudra que les acquis, car il y a eu des acquis, puissent se conserver. Ce qui nous amène au cœur de la mission du PNUD : le développement humain durable. C'est ainsi que se bâtit notre programme pour le pays. Les thèmes dominants sont les suivants : éliminer la pauvreté et mettre en place les moyens d'existence durables, c'est-à-dire améliorer les conditions de vie, accroître l'accès aux services de base, favoriser la création d'emplois. Il faut une considération plus juste du principe d'égalité entre les deux sexes, et de l'émancipation économique et politique de la femme. Il faut aussi une place importante à la préservation, la régénération de l'environnement et la saine gestion des ressources naturelles par une bonne gouvernance.

Les actions en faveur de la lutte contre la pauvreté

J'en arrive à la seconde partie de mon exposé : celle des actions en faveur de la lutte contre la pauvreté. Plus précisément, ce que le PNUD a fait dans le passé, c'est-à-dire entre 1994 et cette année. Nous avons surtout œuvré dans les domaines des politiques économiques et de la gouvernance : définition de politiques, contribution à l'analyse de la fonction publique, préparation des thèmes centraux de la décentralisation, crédit en vue de la création d'emplois générateurs

de revenus durables. Nous avons fourni un appui au secteur informel urbain et aux coopératives pour la production artisanale. De même, nous avons appuyé le développement rural (aménagement de bassins versants, réhabilitation de périmètres irrigués, production de semences améliorées, protection des terres) et le secteur du tourisme comme secteur clé. D'autres programmes importants ont été promus comme : la protection de l'environnement, la génération d'emplois et de revenus, la fourniture d'eau potable dans les quartiers déshérités, notamment à Cité Soleil, dans les zones urbaines et dans plusieurs villes au titre de renforcement du potentiel des villes secondaires. Sans oublier le développement intégré, les programmes de réintégration, de renforcement des institutions de base, d'appui aux initiatives des femmes, notamment dans la région du Nord-Ouest et du Nord, les interventions d'urgence dans des zones touchées par des désastres, etc.

Voyons maintenant ce que le PNUD prévoit de faire pour les prochaines années. D'une manière générale, le PNUD veut continuer à renforcer l'expérience du passé en articulant mieux les trois axes privilégiés dans le développement durable que sont la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance, la gestion de l'environnement. Les programmes entrevus prennent leur cohérence dans le but ultime du PNUD qui est la lutte contre la pauvreté. Ce sont là les thèmes qui régissent les différentes interventions de notre programme.

Plus spécifiquement, les programmes du PNUD visent dans un premier axe l'appui à la modernisation de l'État par la réforme de la fonction publique et la décentralisation. Le cadre de programmation nationale en matière de décentralisation et de réformes de l'administration centrale va de pair avec la production de statistiques spécialisées. De même, sans un appareil d'État moderne, ouvert, réceptif aux revendications, capable d'adaptation, stimulant les initiatives, qui exploite la richesse de la participation, on ne peut espérer une

prise en charge autonome du développement. C'est l'une des formes immédiates de lutte contre la privation que d'être exclu du jeu. Parmi donc les produits dominants que nous entrevoyons, il faudra qu'on crée un cadre de programmation nationale qui clarifiera les stratégies et les plans du gouvernement en matière de décentralisation. Il faudra qu'on appuie également l'Institut de statistique pour qu'il soit à même de fournir des indicateurs dont on a besoin pour mesurer les impacts des actions sur le développement humain.

M. Azéfor a constaté que pendant quarante ans les indices de développement n'ont pas progressé, malgré la masse et la diversité de l'assistance qui a été fournie. L'un des problèmes auxquels on se heurte, c'est justement le manque d'information sur l'impact de tout cet ensemble de programmes que l'on finance. La pauvreté étant un phénomène national, le PNUD veut, en effet, partager l'information qu'il générera à son sujet en travaillant en partenariat avec l'État, la société civile, et les autres donateurs (y compris les ONG), en mettant à leur disposition les éléments de gouvernance générale à travers un observatoire statistique permettant de mesurer les impacts, les indicateurs de performances des programmes de développement et la création d'emplois. Un observatoire dont l'essentiel de la tâche sera de suivre les mouvements de l'emploi des marchés du travail, d'inciter les programmes de développement à donner au gouvernement et à ses partenaires de la société civile les moyens de gouverner, c'est-à-dire de planifier, de suivre, d'évaluer, de corriger, de coordonner. Avec un tel observatoire, il sera désormais possible de suivre les buts que se sont fixés les programmes contre la pauvreté.

Renforcement des capacités pour une analyse sérieuse de la pauvreté et de l'emploi productif, des schémas de promotion d'emplois durables, surveillance des endroits où des initiatives d'emplois productifs sont lancées, accès au crédit en faveur des populations marginalisées, voilà quelques-uns des produits possibles de cette démarche. Le PNUD pro-

mouvra dans ce cadre un programme qui démarrera bientôt. Il s'agit de MICROSTART, financé par le gouvernement hollandais qui a développé sur le terrain des schémas de promotion de l'emploi capables d'être répétés dans d'autres parties du territoire national. Ces schémas seront ciblés sur les secteurs informels pour la formation de micro-entrepreneurs, la prise en charge économique des femmes, la sécurité alimentaire, la promotion des exportations.

Un second axe du programme du PNUD sera de gérer l'environnement en vue d'un développement durable, ce qui implique l'appui aux plans d'action en faveur de l'environnement et de la biodiversité d'Haïti. Ce qui nous arrive, c'est que la population ainsi que le poids mis par la production sur l'environnement sont devenus trop grands et trop mal répartis. Si on ne rétablit pas l'équilibre, si on ne produit pas suffisamment pour couvrir à la fois les revenus et la reproduction environnementale, on ne fera qu'empirer la pauvreté. C'est ainsi que le PNUD visera à établir un profil environnemental d'Haïti mettant en exergue les indicateurs environnementaux et entreprendra des activités conjointes avec des ONG pour la protection d'un nombre sélectif de sites qui sont d'importance pour la conservation de la biodiversité en Haïti.

Un troisième axe sera de renforcer les capacités pour la démocratisation et la prééminence de l'Etat de droit. J'entends par là le renforcement des institutions qui, selon la constitution, exercent une influence décisive sur le processus de démocratisation du système judiciaire et de la protection des droits humains. L'approche qui sera utilisée l'est déjà avec les supports donnés à la nouvelle force de police, le système pénitentiaire, et sera appliquée aussi à l'Office du protecteur du citoyen et au conseil électoral.

Une société dont les institutions sont elles-mêmes des formes de blocage à l'épanouissement de ses individus s'appauvrit, parce que ceux-ci payent trop cher le maintien de

ces institutions par rapport à ce qu'ils en tirent. Dans ce cadre, le PNUD veut aider à la gouvernance en aidant à la coordination dans la formulation des politiques et à bâtir de bonnes institutions qui puissent les appuyer, c'est-à-dire des institutions performantes, neutres, à l'avantage de tous, et qui ne soient pas des contraintes en soi. Si elles peuvent avoir ces qualités, l'individu moyen se les appropriera, et tous manifesteront de l'intérêt à les perpétuer parce qu'elles seront utiles et fourniront les services nécessaires.

En bref, avec un tel programme, le PNUD cherche à donner aux femmes et aux hommes haïtiens les moyens de maîtriser leur propre destinée, à garantir leur participation aux décisions qui concernent leur existence et à leur permettre d'acquérir force et ressources. Ce faisant, le PNUD espère contribuer à réduire les inégalités dans leur aspect extrême. Mais par-dessus tout, ce qui contribuera le plus à rétablir un certain nombre de déséquilibres que l'on a vus, c'est un investissement dans les hommes et les institutions. Et le meilleur investissement que l'on puisse faire est celui de la santé et de l'éducation. C'est grâce à ce type d'investissements que l'on aura des individus prêts pour la relève, qui sauront innover et qui garantiront le perfectionnement des institutions parce qu'elles seront à l'avantage du pays.

L'ajustement structurel et les programmes de « lutte contre la pauvreté » en Haïti

PAR CAMILLE CHALMERS*

Nous allons parler d'un thème crucial pour l'avenir de notre pays et qui, en fait, constitue une réalité accablante, de plus en plus dramatique pour l'ensemble des couches majoritaires de ce pays qui vivent dans des conditions chaque jour plus difficiles et qui sont prisonnières d'un cycle d'effondrement économique et de dégradation datant de plus de quarante ans.

Dans la première partie de mon exposé, je ferai quelques précisions d'ordre théorique et conceptuel en relation avec les affirmations des intervenants qui m'ont précédé. Ensuite, je présenterai quelques remarques d'ordre méthodologique. Aujourd'hui, on ne peut pas parler de la pauvreté comme on en a parlé dans les années 60. Il nous faut des outils beaucoup plus complexes qui permettent **une approche intégrée** de la question de la pauvreté.

Précisions conceptuelles et méthodologiques

La pauvreté n'est pas seulement une sommation de manques mais un phénomène beaucoup plus complexe et qui doit toujours être mis en rapport avec les **relations de pouvoir** au sein de la société.

On ne peut se contenter de les décrire mais il faut aussi aborder les causes de la pauvreté. On ne peut réfléchir sérieusement sur la pauvreté si on ne s'interroge pas sur les causes profondes de ce phénomène qui sont d'ordre structurel et qui,

* Gestionnaire, professeur à l'Université d'État, secrétaire exécutif de la PAPDA (Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif).

dans le cas de notre pays, sont associées à une crise économique de longue durée. Nous avons des politiques économiques inadéquates, des politiques économiques qui aggravent la crise structurelle de l'économie haïtienne et, par conséquent, sont génératrices également de pauvreté. Nous discuterons très rapidement des perspectives par rapport à l'expression « lutter contre la pauvreté » qui relèvent d'un ensemble de pratiques de cautérisation incapables de renverser durablement la tendance de la dégradation. Je parlerai plutôt de la nécessité de **changer de paradigme, de changer de philosophie de développement pour un véritable changement de société.**

Je remercie M. Oscar Fernandez Taranco qui, dans son exposé, a parlé de la pauvreté comme un problème mondial. Il ne faut pas croire que la pauvreté est une exclusivité haïtienne (même si nous pouvons revendiquer quelques exclusivités). La pauvreté n'est pas un problème strictement haïtien. C'est un problème mondial et je pense qu'aujourd'hui s'attaquer à la pauvreté implique que l'on s'interroge sur cette question dans les relations économiques internationales telles qu'elles se présentent et il est très important de constater les changements qui sont à l'œuvre depuis le milieu des années 70. Il y a eu, durant les années 45 jusque vers 73-74, l'émergence d'un État assurantiel avec une politique sociale d'importance qu'on a plus couramment dénommé l'État-providence. En effet, dans les pays dits développés appartenant au centre de l'économie-monde on a réussi effectivement à réduire les écarts entre pauvres et riches.

Mais depuis les années 1973, sur la base de la crise du système capitaliste mondial, nous assistons à un phénomène où le capitalisme reprend son caractère sauvage (ce qui constitue à mon avis sa nature fondamentale) et nous assistons aussi à un approfondissement des écarts entre riches et pauvres et ceci à la fois dans les pays riches et dans les pays pauvres. On peut évoquer en ce sens une **logique de double polarisation** avec des conséquences dramatiques sur les con-

ditions de vie des « nouveaux pauvres » dans les pays dits développés et une aggravation des mécanismes d'exclusion qui caractérisent les systèmes capitalistes à la périphérie du système mondial. Cela veut dire que le problème de la pauvreté n'est pas spécifique au tiers-monde ; c'est un problème mondial, un problème qui doit être posé par rapport à la nature même du système capitaliste qui est un système essentiellement polarisant c'est-à-dire dans un pôle, il crée énormément d'accumulation de richesses et dans l'autre pôle, énormément de manques, de privations et de pauvreté.

Je voudrais souligner aussi qu'une description de la pauvreté dans notre pays doit s'enrichir à partir d'approches théoriques et méthodologiques combinant la question du **revenu**, celle des **besoins essentiels** et celle des **capacités**. Le pauvre est aujourd'hui celui qui n'a pas accès à un revenu stable et suffisant (beaucoup d'études ont porté au cours de ces dernières années sur le processus de précarisation de l'emploi), celui qui est privé des moyens matériels qui lui permettraient de satisfaire à un niveau acceptable ses besoins minimums, mais c'est aussi celui qui n'a pas accès aux institutions lui permettant de construire des capacités fonctionnelles élémentaires (l'éducation, la santé et l'information constituent aujourd'hui des moyens indispensables pour sortir de l'univers de la pauvreté). Dans un pays où 55 % de la population est analphabète, qui présente l'indice global de sécurité alimentaire le plus bas du monde, on peut comprendre le caractère dramatique de la situation actuelle et le pessimisme de tout observateur concernant les perspectives pour les prochaines années.

Développement et « lutte contre la pauvreté »

Pauvreté et dépendance économique

Le deuxième point que j'aimerais signaler concerne la question du développement en général et des programmes de lutte contre la pauvreté en particulier. Il nous faut rompre

avec les schémas traditionnels qui présentent, par exemple, la question du **cercle vicieux** de la misère avec les schémas classiques que nous connaissons depuis les travaux de Nurkse et de Arthur Lewis au cours des années 60. On présente les différentes données macroéconomiques : faibles investissements, faible capacité à gérer l'économie, faible niveau d'épargne, faible niveau de la demande intérieure, etc. Tout ceci serait supposément pris à l'intérieur d'un cercle vicieux. Cette vision passe sous silence les importants flux de transfert de richesses qui enrichissent les espaces centraux du capitalisme mondial et appauvrissent les régions périphériques. Le service de la dette externe et les rapatriements de bénéfices des entreprises transnationales constituent deux des principaux mécanismes d'appauvrissement des pays du tiers-monde.

Les schémas traditionnels comme celui du prétendu cercle vicieux nous empêchent de comprendre les ressorts fondamentaux du phénomène du sous-développement. À mon avis, le problème de la dépendance économique doit être situé dans le cadre des **relations de domination qui caractérisent l'économie mondiale**. Parce qu'en fait, il n'y a pas de cercle vicieux, il y a des économies, victimes du pillage colonial et néocolonial, qui se caractérisent par des processus d'extraction de richesses mais celles-ci sont utilisées fort souvent à l'extérieur des zones où elles sont générées. L'exemple dramatique de l'Afrique sub-saharienne, qui malgré ses énormes richesses ne représente aujourd'hui que 3 % du PIB mondial avec moins de 1 % des exportations mondiales, suffit à illustrer de façon éloquent l'efficacité des mécanismes d'exclusion et de marginalisation de l'économie mondiale qui sont à la base du processus de paupérisation.

En Haïti, par exemple, on ne peut pas s'étonner que les 250 000 à 300 000 producteurs de café soient pauvres dans la mesure où ils produisent une richesse considérable mais que les bénéfices de ce travail sont investis ailleurs, très souvent dans le commerce de produits de luxe, dans la spéculation et

sans vraiment permettre aux plantations de café de se régénérer et aux producteurs paysans de faire des réinvestissements. En fait, au lieu de parler de pauvreté, il faudrait plutôt parler **d'exploités et d'exclus**. En ce sens, il nous faut avoir une vision plus dynamique du développement et voir qu'un pays ne peut pas se développer sans une rupture (même partielle) par rapport à la logique économique dominante.

Qu'est-ce que nous avons en Haïti ? Nous avons une économie dominée par la logique de spéculation, c'est-à-dire que dans notre pays, on ne s'intéresse pas à produire des richesses, on ne s'intéresse pas à augmenter la productivité, on s'intéresse plutôt à perpétuer des rapports de colonialisme interne, à entretenir des circuits économiques qui permettent de dégager des profits rapides et qui sont investis dans les circuits spéculatifs. Dans une logique pareille, il n'y a pas de développement possible, on ne peut avoir que la répétition de la misère et le cycle d'effondrement auquel nous assistons aujourd'hui.

En ce sens, je pense que **les théories économiques dominantes ont toujours eu du mal à penser la pauvreté ; d'ailleurs, elles ne se résignent que péniblement à accepter que le pauvre soit un individu à part entière**. Le pauvre est vu très souvent comme un délinquant, un criminel. Il y a tout un phénomène de **criminalisation de la pauvreté** et qui, aujourd'hui, revient avec la domination de la pensée libérale qui en général pousse à penser que c'est le pauvre qui est responsable de sa misère, il ne sait pas bien se gérer, bien se gouverner, il gaspille les ressources qu'on lui offre très généreusement. Ce processus de criminalisation de la pauvreté domine malheureusement la littérature économique contemporaine et nous éloigne d'une véritable explication des phénomènes de pauvreté qui sont rattachés aux phénomènes d'exploitation et d'exclusion.

Pauvreté et besoins de base

Aujourd'hui, pour parler de la pauvreté, il nous faut une vision beaucoup plus complète au lieu de dresser simplement une liste des différents manques en terme de nutrition, de logement, etc. Je crois qu'il est important d'avoir ces données même si en Haïti, il faut signaler que ces données ne sont pas toujours très fiables dans la mesure où, dans le cadre de l'effondrement institutionnel général, nous pouvons constater aussi un effondrement de notre appareil statistique. Il est donc très difficile d'avoir des chiffres fiables et encore plus des données qualitatives sérieuses. Mais de toute façon le vécu quotidien en Haïti confirme que nous sommes dans un cycle d'effondrement où la situation est de plus en plus difficile pour la grande majorité de la population.

Ainsi, nous nous référons à un concept de pauvreté qui permet non seulement de mesurer les manques, qui ne sont que des effets du phénomène, mais aussi de lier ces manques à des éléments qui existent dans la société, qui pourraient faciliter la satisfaction des besoins de base. En Amérique latine, il y a une réflexion très poussée sur ce qu'on appelle les *satisfactores* c'est-à-dire des éléments qui permettent à l'individu d'arriver à la satisfaction de ses besoins de base, et on ne peut pas étudier les manques sans étudier les processus à travers lesquels on met en place des éléments qui, à court, à moyen ou à long terme, sont susceptibles de conduire à la satisfaction des besoins essentiels. En ce sens, en Haïti, il faut reconnaître que dans ce cadre-là, on est aussi dans un processus de régression, dans la mesure où les services de base sont de plus en plus rares, de plus en plus difficiles et de moins en moins accessibles, et touchent des portions plus réduites de la population. À titre d'exemple, signalons que 63 % de notre population n'a pas accès à l'eau potable, 55 % de la population est privée de soins de santé et 75 % ne bénéficie d'aucun service d'assainissement. La pauvreté humaine atteint 46,1 % de la population, et il y a une forte probabilité que 26,7 % de notre population meure avant d'atteindre l'âge de 40 ans.

Je crois qu'on a eu raison d'insister sur le phénomène de l'éducation. En fait, nous avons un système éducatif qui, de plus en plus, est un échec patent. Nous avons aussi en Haïti le système éducatif le plus privatisé au monde : près de 90 % des écoles sont gérées par le secteur privé et avec des résultats éminemment éloquentes avec tous les chiffres qui sont déjà cités ici en termes de taux d'analphabétisme, de taux de déperdition, etc. Nous touchons là l'une des racines du problème. Malheureusement, dans le diagnostic établi par la Banque mondiale sur la pauvreté en Haïti en août 1998, on constate qu'Haïti a le système éducatif le plus privatisé et le moins performant. Cependant, de façon très surprenante quand on arrive aux recommandations, la Banque mondiale n'hésite pas à affirmer qu'il serait souhaitable d'agrandir le secteur privé de l'éducation, de privatiser davantage en donnant à ce secteur des facilités accrues. Il y a ici, peut-être, une étrange contradiction à éclaircir pendant les débats.

Racines économiques de la pauvreté

En général, quand on parle d'Haïti et du cycle d'effondrement dans la pauvreté, il faut très rapidement rappeler les racines économiques de ce phénomène après la révolution de 1804. Nous avons vu apparaître deux secteurs économiques relativement isolés l'un par rapport à l'autre. Un secteur économique qu'on pourrait caractériser d'économie paysanne orientée vers le marché interne, l'autosuffisance, les échanges non monétaires et un secteur qui a essayé de maintenir les relations avec le marché mondial à travers l'exportation de produits traditionnels, essentiellement le café.

L'État haïtien s'est construit autour de ce secteur qu'on appelle en Haïti : les négociants du bord de mer. Toute l'économie haïtienne est marquée du sceau de cette logique de spéculation, et le secteur fondamental de notre économie, c'est-à-dire la paysannerie, a toujours été négligé, oublié, marginalisé. Dans les recommandations produites par les

agences internationales, aujourd'hui encore, nous constatons la reproduction de cette erreur. À mon avis, en termes de priorité, il faut cesser de traiter en parent pauvre le secteur fondamental des 4 millions de paysans qui produisent, comme continuent à le faire les Institutions financières internationales (IFIs).

Il est fondamental de remarquer qu'on ne pourra pas véritablement combattre la pauvreté, on ne pourra pas changer de logique si on ne change pas de priorité, si on ne voit pas quels sont les secteurs dynamiques de l'économie haïtienne ; et c'est ces secteurs qui doivent être appuyés, c'est vers ces secteurs que les investissements de l'État doivent être orientés, ce sont eux qui sont porteurs de l'avenir du pays. Il faut cesser de prioriser le secteur de l'exportation qui, de toute façon, n'est même pas intéressé à construire des capacités productives intéressantes à l'intérieur du pays. Il est fondamental, pour parler de combat véritablement contre la pauvreté, de parler d'un changement de logique, d'un changement de priorités. Et malheureusement, les recommandations de la BM ou de la USAID, très souvent, priorisent le secteur de l'exportation comme secteur qui doit être le moteur de la croissance et les secteurs fondamentaux de l'économie ne bénéficient pas d'une attention aussi importante. On peut avancer des chiffres comme ceux-ci : nous avons reçu, entre 1994 et 1995, 516 millions de dollars US au titre de l'aide publique au développement (APD). De cette somme, seulement 1,2 % a été investi dans l'agriculture, moins de 2 % dans l'environnement et à peu près 2 % dans l'éducation. 516 millions de dollars US pour une année qui présentait une véritable explosion du volume de l'APD par rapport aux chiffres antérieurs qui dépassaient très rarement 200 millions de dollars US.

Le modèle même de l'aide au développement en Haïti repose sur une vision et un diagnostic erronés des problèmes du pays. Nous avons présenté les racines économiques du problème, nous voulons maintenant évoquer très rapidement

les deux tentatives de modernisation dépendante de l'économie haïtienne que nous avons vécues au cours de ce siècle : fondamentalement celle qui prend place en 1915 avec la première occupation militaire du pays par les forces américaines et celle qui prend place autour des années 69-70 avec la sous-traitance. Il est très important d'étudier ces deux périodes et d'essayer de voir pourquoi ces deux tentatives de modernisation dépendante ont échoué.

Fondamentalement, la première tentative a échoué parce qu'il n'y a pas eu d'investissements significatifs au niveau du secteur agricole : par exemple, quand on compare les investissements en Haïti avec ceux en République dominicaine et à Cuba, vous avez des investissements beaucoup plus importants en République dominicaine et à Cuba et des investissements relativement limités en Haïti ; et depuis cette époque, Haïti devient, dans la nouvelle division du travail dans la région, pourvoyeuse de main-d'œuvre à bon marché. C'est en quelque sorte cet élément qui explique pas mal de phénomènes, notamment la pauvreté depuis quarante – cinquante ans.

La deuxième tentative échoue aussi avec le secteur de la sous-traitance qui était présenté comme le secteur capable de lancer l'économie haïtienne et qui allait permettre à Haïti de devenir le Taiwan de la Caraïbe, selon le discours des dirigeants politiques de l'époque. Depuis 1982, la croissance du secteur de la sous-traitance est bloquée. Très souvent on dit que la crise politique de l'après 1986 explique la stagnation du secteur de la sous-traitance. En fait, la stagnation date de 1982 et est liée à la crise de l'économie mondiale suite au deuxième choc pétrolier. Elle est aussi causée par d'autres facteurs d'ordre structurel et institutionnel, notamment l'insuffisance et l'inadéquation des infrastructures de transport, de communication et de formation professionnelle. En fait le secteur de la sous-traitance est un secteur extrêmement volatile ; dès qu'il y a un changement au niveau de la compétitivité dans la Caraïbe, les investissements se déplacent. On

ne peut donc raisonnablement axer le développement national sur ce secteur. Et, là encore, il est nécessaire de questionner les hypothèses de base du modèle de l'APD qui, dans un document de l'USAID, précise qu'Haïti a deux avantages comparatifs : la proximité par rapport au marché américain et les bas salaires.

On ne peut pas baser une stratégie de développement sur une politique de bas salaires. En effet, lorsqu'on reprend un concept aussi intéressant que celui du développement humain durable, cela nous amène très rapidement à voir que ces bas salaires correspondent à une faible valorisation du facteur humain, et il ne peut y avoir de développement durable sans un investissement massif et intelligent au niveau du capital humain.

Il faut donc questionner le modèle dans son ensemble. Malheureusement depuis 1982, les IFIs font les mêmes recommandations, et celles-ci aboutissent régulièrement aux échecs qui ont été exposés précédemment. Ces recommandations participent d'une approche relativement dogmatique alors qu'il est devenu évident, partout dans le monde, qu'on ne peut plus s'accrocher aux orthodoxies traditionnelles en matière de politique économique. Nous sommes maintenant à l'ère des *policy mix* où nous retenons des approches beaucoup plus pragmatiques et qui doivent prendre en compte non seulement les réalités nationales mais aussi les évolutions de l'économie mondiale.

Fondamentalement les programmes de lutte contre la pauvreté s'inspirent d'une vision insuffisante du problème et des réalités économiques nationales. Il s'agit le plus souvent d'un ensemble d'interventions très limitées qui soulagent certaines déficiences mais sont incapables d'impulser les investissements nécessaires dans le domaine social capables de mener à long terme à un changement radical dans la gestion globale de l'économie. Ces politiques accordent une place importante aux ONGs et aux organismes dits de la so-

ciété civile tout en leur transmettant un fardeau qui dépasse très largement leurs capacités réelles et en refusant d'assumer **le pauvre comme un acteur à part entière qui est le seul capable de transformer durablement sa situation objective à travers de nouvelles formules d'investissement et grâce à une augmentation de son quota de pouvoir dans la société.** Les politiques de lutte contre la pauvreté ont échoué dans notre pays, et cet échec ne peut que se répéter parce que ces politiques s'inscrivent dans un cadre macro-économique de stabilisation et d'ajustement qui, dans tous les pays du tiers-monde, a aggravé la polarisation sociale en précipitant des secteurs entiers des populations concernées dans le désespoir qui accompagne toujours des conditions de vie infra-humaines.

Pauvreté, politiques économiques et programme d'ajustement structurel en Haïti

Je vais tenter, dans cette troisième partie de mon exposé, d'étayer la thèse fondamentale que j'ai énoncée précédemment, à savoir que **les politiques économiques qui sont en application aujourd'hui en Haïti non seulement ne sont pas capables d'arrêter le processus de la dégradation, mais ne sont pas en mesure de relancer l'économie** (c'est une expression que je n'aime pas beaucoup. Quand on parle de relance de l'économie, de redémarrage c'est comme si l'on avait une voiture qui a une petite panne et qu'on essaie de relancer cette voiture alors qu'en Haïti ce n'est pas le problème). Il faut changer de paradigme et de logique pour avoir un espoir de vaincre véritablement le problème de l'extrême misère et de l'extrême pauvreté de masse.

En ce sens, très rapidement, je voulais prendre les différents éléments, les principales mesures de politique économique qui sont en application en Haïti aujourd'hui et montrer comment ces politiques contribuent à aggraver le problème de la misère et de la pauvreté.

D'abord, les Programmes d'ajustement structurel (PAS) qui sont en application en Haïti recommandent comme ils le font ailleurs :

1. Une libéralisation financière totale ;
2. Une libéralisation commerciale totale ;
3. Une nouvelle politique de taxation ;
4. Le respect de l'équilibre budgétaire et l'application de normes très sévères au niveau du déficit public ;
5. La réduction de l'État, fondamentalement à travers la déréglementation, la réduction du nombre des fonctionnaires publics et la privatisation des principales entreprises publiques.

Les *politiques de libéralisation financière* qui sont en application en Haïti ont eu, à mon avis, des effets négatifs dans la mesure où elles servent à renforcer déjà la tendance dominante à la spéculation financière. Nous avons beaucoup de capitaux spéculatifs et très peu de capitaux productifs qui permettraient de soutenir la production, d'alimenter des investissements capables d'améliorer la productivité. Les mesures de libéralisation financière ont aggravé ce phénomène, et nous avons aujourd'hui une économie beaucoup plus financiarisée qu'il y a dix ou vingt ans. Cette politique a aussi conduit à un **effondrement des salaires réels**; aujourd'hui, les 36 gourdes ne représentent en termes réels tout au plus que 4,90 gourdes.

Il est évident que dans une situation où nous avons une érosion accélérée des salaires réels, ceci s'accompagne aussi d'un effondrement du niveau de vie et d'une aggravation des problèmes de pauvreté. En général, et ceci s'est vérifié dans la plupart des pays de l'Amérique latine, les politiques d'ajustement structurel ont été toujours accompagnées d'un effondrement très rapide et parfois dramatique du salaire réel.

Cette libéralisation financière a conduit à une **dollarisation de l'économie haïtienne** avec une aggravation du phénomène classique de la fuite de capitaux dans un pays où l'épargne est négative et qui a un besoin angoissant de capitaux frais. Le dollar constitue la référence des agents économiques (je suis sûr que dans la salle vous voulez tous avoir des salaires en dollars US).

Dans le domaine financier on peut prendre un exemple particulièrement évident : le problème du crédit. Les politiques financières qui sont à l'œuvre aujourd'hui se sont traduites en augmentation du taux d'intérêt au niveau du crédit. On a éliminé le plafond de 22 % qui existait jusqu'en 1994. Maintenant, nous avons un taux de crédit flottant qui se situe plus ou moins autour de 30 %, ce qui signifie que l'argent devient plus rare et plus cher ; ce qui s'est traduit de façon très douloureuse pour les petites et moyennes entreprises en des faillites et des fermetures. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation où moins de 1 % du crédit distribué par le secteur formel bancaire a été destiné à l'agriculture. Alors que nous avons des exploitants agricoles qui représentent 65 % de la population économiquement active et qui ont, de façon angoissante, besoin de crédit. Aujourd'hui, le crédit rural disponible en Haïti, quand on fait la somme de tous les petits projets de micro-crédit, représente à peine 20 % du crédit rural disponible en 1982-1983 alors qu'à cette époque les disponibilités en termes de crédit rural étaient largement insuffisantes.

Les politiques de libéralisation financière ont concentré le marché financier qui était toujours d'accès difficile dans notre pays.

La **libéralisation commerciale** qui s'est accompagnée de l'élimination des taxes à l'exportation et qui a eu comme effet de réduire le revenu de l'État n'a pas du tout amélioré la situation des fournisseurs de produits traditionnels d'exportation comme le café ; depuis douze ans que l'on a

éliminé totalement les taxes à l'exportation, le producteur du café continue à percevoir une portion dérisoire des bénéfices générés par l'exportation caféière. Le seul secteur qui en a réellement bénéficié, ce sont les grands exportateurs. Ceux-ci n'ont pas changé de priorité et continuent avec cette même logique dominante de spéculation.

Du côté des importations, nous avons eu ici une gestion irresponsable des tarifs à l'importation où l'on est passé très rapidement à un plafond de 10-15 % faisant d'Haïti l'une des économies les plus ouvertes de la région. Ceci a signifié la liquidation pure et simple de certains secteurs productifs avec tout ce que cela peut signifier en termes de misère et de chômage prolongé. Beaucoup de producteurs urbains notamment ont vu leur marché disparaître rapidement au profit des produits importés. Les exemples de faillite foisonnent, notamment dans le domaine de la cordonnerie, de la couture et des petites unités de transformation alimentaire. Il va sans dire que cette politique d'abaissement brutal des tarifs d'importation, qui a été mise en application sans aucune mesure d'accompagnement pour faciliter l'adaptation des secteurs productifs, a jeté dans le chômage et la misère une quantité considérable de producteurs talentueux et disposés à travailler appartenant au secteur de l'économie populaire. Dans beaucoup d'autres pays on a mis en place des politiques d'accompagnement qui ont permis aux secteurs productifs de s'adapter tant bien que mal aux nouvelles conditions environnementales. En Haïti, ceci n'a pas été pris en compte et s'est traduit par un ensemble de faillites, un gaspillage de nos ressources humaines et de nos potentialités en termes d'innovation.

La *nouvelle politique fiscale* est toujours présentée comme une réussite du fait que la DGI ou l'Administration générale des douanes (AGD) arrivent à augmenter leurs rentrées. S'il est vrai que la pression fiscale en Haïti est insuffisante, il faudrait par ailleurs se demander pourquoi les Haïtiens seraient-ils intéressés à payer des taxes quand nous

avons un État qui n'assure pas les services de base, qui laisse le secteur éducatif privatisé à 90 %, un secteur de santé et des soins de base privatisés à 75 %. Il est évident que le simple citoyen ne voit pas quelles sont les contributions de l'État à la résolution de ses problèmes quotidiens de base. Ici, il faut poser le problème des rapports entre l'État et la population. Il existe une crise de confiance qui est profonde, et on ne pourra pas changer ce pays, ni construire la démocratie haïtienne s'il n'y a pas de changement qualitatif radical dans les rapports entre l'État et la population, et ceci passe nécessairement par une augmentation des capacités et des compétences de l'État. L'État haïtien doit, comme le réclame le peuple haïtien depuis 1986, délivrer les services de base à l'ensemble de la population sans discrimination. Il doit être capable de diriger un projet de reconstruction économique et sociale à l'opposé des tendances actuelles qui recherchent plus un démantèlement des faibles capacités étatiques actuelles.

Si on ne peut qu'approuver l'augmentation du financement du budget de l'État à partir de taxes internes, il y a lieu de s'interroger sur la logique qui préside les nouvelles méthodes de perception. Malheureusement au cours des dernières années entre 1991 et 1997, nous sommes passés de 40 % de l'assiette fiscale qui étaient générés par les taxes à la consommation, à maintenant 62 % de l'assiette fiscale prélevés sur la base de taxes indirectes à la consommation. Ce type de taxation frappe indistinctement tous nos concitoyens en pénalisant sévèrement les couches qui ne parviennent même pas à satisfaire leurs besoins de base. C'est donc aussi une source potentielle d'aggravation des niveaux de misère critique.

Le sacro-saint équilibre budgétaire

On connaît bien sûr le dogme du déficit fiscal qui ne doit pas dépasser 3 % du PIB. En Haïti, qu'est-ce que cela veut dire ? Dans un pays qui est à une phase de construction,

il est indispensable et même vital que l'État se lance dans des projets très ambitieux d'édification d'infrastructures de base, de routes, de ports, d'aéroports, de systèmes d'irrigation, etc. Malheureusement, le dogme de l'équilibre budgétaire ne tient pas compte de ce phénomène alors que tous les pays du monde, quand ils ont traversé des phases où il fallait investir dans les infrastructures, ont fonctionné avec des budgets déficitaires. Aux USA, par exemple, qu'on considère souvent comme le champion et le porte-drapeau des politiques libérales, on fonctionnait tranquillement dans les années 60 avec des budgets affichant des déficits de l'ordre de 160 %. Le dogme de l'équilibre budgétaire amène à une politique restrictive, une politique qui se traduit souvent en réduction des investissements publics, et ceci a des conséquences économiques extrêmement dramatiques quant aux possibilités de développement à long terme des pays comme le nôtre.

La réduction de l'État

La diminution du poids de l'appareil de l'État apparaît aussi comme une orientation incontournable des politiques libérales. Elle implique la déréglementation à travers l'élimination de toutes les dispositions légales susceptibles de gêner les investisseurs étrangers, la révocation d'un grand nombre de fonctionnaires et la privatisation des principales entreprises publiques.

La *fonction publique* en Haïti. On sait ce que cela représentait près de 50 000 fonctionnaires pour une population de plus de 7 millions d'habitants, c'est un quota dérisoire. On peut très vite se rendre compte de l'absence de l'État. Il est très difficile de retrouver l'État dans les provinces, dans les sections communales. Il est clair que nous sommes dans un pays sous-administré, sous-équipé du point de vue administratif. Ainsi, si j'en crois ce que mon incompétant de professeur me dit, il est évident que nous avons besoin d'une réforme de l'État mais pas du tout d'une réforme qui s'inspire de normes comptables de réduction de dépenses, mais une

réforme qui s'inspire de la volonté de rendre l'État capable de faire face à ses missions fondamentales de définition d'une orientation économique, de définition d'une politique sociale qui soit vraiment capable de lutter contre la pauvreté. On doit être en mesure de favoriser un redéploiement des fonctionnaires au niveau du territoire national puisque nous avons une très forte concentration autour de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Malheureusement ce ne sont pas ces principes qui ont inspiré nos décideurs. La politique qui a été appliquée a conduit à la perte de plus de 8 000 emplois au niveau du secteur public. Cette opération de dégraissage a été réalisée sans une étude sérieuse des capacités réelles de recyclage, de reconditionnement et de redéploiement des employés de la fonction publique en Haïti.

En termes de comparaison, même si la République dominicaine n'est pas une référence en la matière, pour 7 millions d'habitants elle a près de 400 000 fonctionnaires dans l'administration publique alors que dans les 50 000 que nous avons, on exige la révocation de 50 %. Même si nous reconnaissons les inefficacités du système, une gestion très irresponsable du recrutement au niveau des appareils de l'État, le népotisme. Il s'agit d'apporter toutes les corrections nécessaires, mais il faut amorcer ce travail de redressement avec une vision différente du développement national, une vision du comment transformer l'État de façon qu'il puisse enfin assurer en Haïti les missions dont tous les citoyens et tous les gens qui ont participé au changement de 1986 ont rêvé.

Privatisation : On connaît déjà les diktats à ce niveau, il faut privatiser très rapidement neuf des principales entreprises de l'État. Les expériences qui ont été faites au niveau du Ciment d'Haïti et de la Minoterie permettent de soulever pas mal d'interrogations sur le destin de cette réforme dans la

mesure où dans le cas de la Minoterie par exemple, le rapport de la Banque mondiale qui date d'août 1995 disait que l'État haïtien était en mesure de rouvrir la Minoterie, de la faire fonctionner, d'améliorer son niveau et ses performances technologiques en investissant seulement 1 million de dollars US. Ceci était possible en 1995. Maintenant, on nous dit : il faut privatiser la Minoterie parce qu'il n'y a pas de capital ; alors que 1 million de dollars US ne représente pas un niveau d'investissement inaccessible pour l'État haïtien. D'ailleurs on a déjà dépensé plusieurs fois 1 million de dollars pour faire fonctionner le CMEP et les autres organismes du même genre qui l'ont précédé.

Au niveau de la Minoterie, il faut regarder les chiffres, les 70 % d'actions qui ont été concédés au secteur privé l'ont été pour une valeur de 9 millions de dollars US, alors que la Minoterie est une entreprise qui générait dans les années 83 des profits de l'ordre de 15 millions de dollars US alors que le marché de la farine était plus réduit qu'il ne l'est aujourd'hui. Donc, dans ce cas, malheureusement, nous sommes obligés de parler de liquidation du patrimoine national.

Ici, j'ai fait un survol rapide des différents éléments de la politique économique qui est en application aujourd'hui et je pense qu'il est très facile de faire la relation avec le processus d'aggravation de la pauvreté.

Conclusion

Il nous faut reconnaître que l'ensemble des politiques en application aujourd'hui est erroné et est de nature à aggraver de façon dramatique le problème de la pauvreté. Si l'on ne change pas en urgence d'orientation en termes de politique économique, je pense qu'on verra d'autres chiffres encore plus alarmants que les 81 % de pauvreté rurale cités par la Banque mondiale et nous rentrerons dans le prochain millénaire avec 55 % d'analphabétisme et les plus mauvais indicateurs sociaux de notre continent. La situation risque même

de s'aggraver, menant à des crises sociales aux conséquences imprévisibles.

Par rapport à la nécessité urgente de penser une alternative économique, il nous faut d'abord reconnaître que la gestion économique de ce pays a été basée sur les intérêts étroits de l'oligarchie. C'est une gestion qui a été surtout orientée par la spéculation financière ; il faut souligner à ce sujet que les élites locales haïtiennes ont géré l'économie d'Haïti en étroite collaboration avec les Institutions financières internationales (IFIs) en faisant parfois beaucoup d'efforts pour respecter les orientations précisées dans les documents officiels de la Banque mondiale.

Il faut avoir le courage de dresser aujourd'hui un bilan d'échec et de reconnaître que ces politiques ne peuvent pas vraiment d'une part bloquer le processus de dégradation et d'effondrement économique ni non plus relancer un processus de croissance durable. Il nous faut courageusement passer à des politiques économiques qui se basent sur d'autres paradigmes. Quels sont les secteurs dynamiques de l'économie ? Comment appuyer les 4 millions de paysans haïtiens qui produisent aujourd'hui et qui tant bien que mal assure 58 % de la consommation alimentaire ? Comment appuyer ces 350 mille artisans qui travaillent seuls sans l'aide de l'État, sans crédit, sans appui au niveau des outils, sans connaissance au niveau des dynamiques du marché mondial et qui malgré tout produisent et qui font de notre pays le leader de la production artisanale de la Caraïbe ?

Il nous faut d'abord identifier les secteurs dynamiques de l'économie, les femmes notamment qui permettent à ces 66 % d'indigents ruraux identifiés par la Banque mondiale, les pauvres, de continuer à vivre. Elles sont un élément fondamental des stratégies de résistance économique, qui permettent encore à ce pays de se reproduire. Les femmes entrepreneuses, les femmes des petites et moyennes entreprises, les femmes au niveau des différents secteurs productifs, les

petites et moyennes entreprises urbaines qui fournissent, par exemple, à Port-au-Prince la majorité des sources d'emploi, il faut identifier ces secteurs qui sont dynamiques aujourd'hui et réarticuler les interventions de l'État, les mettre en fonction des priorités de ces secteurs et changer notre perspective au niveau du pauvre et voir que la pauvreté n'est qu'un autre terme pour parler de l'exploitation et de l'exclusion et que la solution de la pauvreté se situe prioritairement au niveau des rapports de pouvoir.

L'avenir de la lutte contre la pauvreté en Haïti

PAR PAUL LATORTUE*

Mes chers amis, c'est toujours difficile de prendre la parole en dernier parce que tout le monde a déjà presque tout dit. J'essaierai d'offrir des informations de nature complémentaire à ce qui a été dit jusqu'à présent. De toute manière, il y a au moins deux paradigmes qui ont été exposés ici, et certainement, ces paradigmes présentent des différences entre eux mais aussi ont des points communs. Parce que le message que tout le monde a prononcé ici, c'est un message que Camille vient de répéter, et je vais l'énoncer de cette façon : ce n'est plus le temps de parler de crise économique en Haïti, il faut parler de l'effondrement de l'économie haïtienne. Et j'ajouterai que la Banque mondiale a documenté les quarante dernières années, et je pense que, ce faisant, elle a rendu un service au pays.

L'effondrement s'est produit au moins tout au long du XX^e siècle. Si on présente les données pour tout le siècle, et parfois ces données n'existent pas pour tout le siècle, il y a des indicateurs capables de démontrer que cet effondrement a commencé dès le début du siècle. Et Camille a indiqué tout à l'heure que dans ce siècle il y a eu deux démarrages ratés ; moi je dirais qu'il y a eu trois démarrages ratés.

Je ne dirais pas 1915, je dirais 1924-1934, qui correspond encore à l'Occupation américaine, mais à la seconde partie de l'Occupation américaine. Parce que, dans la première partie, on a passé du temps à se battre. Je préciserai qu'il y a eu aussi tentative de démarrage entre 1946 et 1956, période qui correspond aux gouvernements d'Estimé et de

*Docteur en économie, directeur exécutif de l'Unité centrale de gestion (UCG).

Magloire. Et bien sûr, il y a eu une tentative de démarrage en 1979-1980, période qui représente la tentative de Jean-Claude Duvalier. Et chaque démarrage a ses caractéristiques.

L'époque 46-56 se caractérise par un effort certain de la part de deux gouvernements haïtiens qui ont énormément investi dans l'infrastructure, certainement l'infrastructure rurale, parce que les plus grandes infrastructures installées dans le pays se trouvent au niveau de la Vallée de l'Artibonite et ceci a été fait par Estimé et Magloire.

Nous à l'UCG, nous en savons un peu, parce qu'en réalité le travail de l'UCG jusqu'à présent est d'essayer de réparer certaines infrastructures délabrées par le temps. Et on peut se demander pourquoi la mission n'est pas de construire mais de réparer. La question c'est que pour pouvoir construire de nouvelles infrastructures, il faut récupérer ce qu'on a eu dans le passé. Donc, on commence par réparer. Et je suis bien placé pour vous dire que je sens que tout au long de ces trois dernières années, à l'UCG, nos ingénieurs, nos agronomes et nos administrateurs ont travaillé durement dans ce pays pour essayer de récupérer beaucoup de travaux d'infrastructures délabrés par le temps. Et encore une fois, à l'instant où je vous parle, l'une des tâches que le gouvernement nous a demandé dans le « post-George », c'est d'aller réparer les dégâts causés par le cyclone George au niveau du fleuve Artibonite avec une référence spéciale à ce qu'on connaît dans la Vallée comme le *Salée Flood Way* c'est-à-dire le chemin de l'inondation de la rivière salée. Pas de temps pour rentrer dans ces détails, mais on pourra en parler plus tard.

De toute manière, certainement, si pendant un siècle on n'a pas pu sortir de cette situation, je crois qu'on est en droit de parler d'un cercle vicieux de la pauvreté. Et cette situation va de mal en pis.

Pour bien situer le contexte de mes remarques, je voudrais bien rappeler trois faits cruciaux qui soulignent la gra-

tivité de la situation. Premièrement, la plupart des indicateurs relatifs au bien-être économique ont montré pour Haïti des résultats de plus en plus catastrophiques tout au long de ces quarante dernières années. C'est là le point fondamental de la documentation présentée par la Banque mondiale à partir des données souvent recueillies par des organismes officiels. Par exemple, quand les chiffres disent que la production d'énergie électrique disponible par habitant s'est réduite de deux tiers en trente ans, cela suffit pour conclure à la faillite économique collective de la société, dès qu'on reconnaît l'importance de l'énergie dans l'économie, fut-elle celle des familles, des entreprises ou de la nation tout entière.

Deuxièmement, toutes les classes sociales se sont appauvries, à l'exception des plus grands détenteurs de capitaux, des plus grands détenteurs du pouvoir public et des plus grands contrebandiers. Certainement les classes moyennes, les ouvriers, les paysans ont vu leur situation empirer. L'Haïtien moyen qui vit en zone rurale est plus pauvre que son grand-père (car il a moins de nourriture à sa disposition), bien que plus éclairé et conscient de la réalité nationale et de la réalité mondiale.

Troisièmement, la pauvreté grandissante des Haïtiens est sans pareille dans les Antilles et dans les Amériques. Certains acteurs ont même suggéré qu'il nous faille passer de notre situation de misère à une situation de pauvreté digne.

Dans tous les cas, la lutte contre la pauvreté en Haïti n'est pas une petite affaire. Elle est d'importance continentale.

Pourquoi ? Une thèse principale dit que nous violons constamment dans ce pays les notions bien établies en matière de politique économique. Cela nous arrive parce que dans ce pays, les gens qui établissent la politique économique s'intéressent plutôt à des questions d'équité donc de justice distributive (ce qui est une bonne chose), au lieu de

s'intéresser à des questions de croissance et d'efficacité économiques. La question est que nous devons être à la recherche de ces deux choses. Or la théorie économique nous enseigne que ces deux objectifs ne sont pas toujours compatibles. Mais nous insistons toujours sur la question de l'équité et nous n'insistons pas suffisamment sur la question de la croissance. Peut-être parce que nous sommes plus intéressés par le développement de la politique que par le développement économique.

Ma deuxième thèse est que nous refusons d'apprendre de nos voisins, en partie, parce que trop renfermés sur nous-mêmes. Les possibilités économiques pour Haïti devraient se définir dans le contexte caraïbéen. Le développement haïtien ne se fera pas dans le contexte latino-américain, ni dans le contexte asiatique, ni dans le contexte européen, ni dans le contexte de l'Europe de l'Est, avant ou après la chute de Berlin. Il se fera dans le contexte caraïbéen.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Tout d'abord, c'est un contexte d'économie insulaire. De plus, comme pour la grande majorité des îles de la Caraïbe, à l'exception peut-être de Cuba, nous sommes une île aux trois quarts montagneuse.

Ceci a des implications spécialement en ce qui a trait à la capacité de cette terre de produire toute la nourriture dont elle a besoin pour pouvoir soutenir sa population. Parce que vous comprenez bien que l'agriculture de montagne c'est quelque chose de délicat. On ne peut pas tout faire dans les montagnes à moins de compromettre très sérieusement l'écologie qui l'environne. En Haïti, nous sommes allés dans les montagnes pour extraire le maïs et le haricot. Les premières générations qui l'ont fait les siècles passés eurent des résultats satisfaisants et, peut-être, ont eu un niveau de vie plus élevé que nos compagnons de la Caraïbe. Mais à mesure que passe le temps, la capacité de cette terre à reproduire les mêmes niveaux de productivité s'affaisse parce que l'environnement part. La terre part parce que nous avons

essayé d'extraire de la montagne une certaine production agricole non adaptée. Ce n'est pas un argument contre l'agriculture, c'est un argument contre l'agriculture de montagne non adaptée. Il y a des choses à faire dans les montagnes, il y des choses qu'on ne peut pas faire dans les montagnes. Le maïs et le haricot on ne peut pas les cultiver indéfiniment dans les montagnes.

En conséquence, puisque nous voulons produire le plus possible ce que nous voulons manger, et je pense que c'est une bonne chose d'avoir cet objectif, les réformes agraires devraient non seulement considérer les aspects distributifs mais aussi les aspects productifs. Et dans ce sens là je pose la question : Quand est-ce qu'on verra dans l'Artibonite mille coopératives de production contrôlant chacune vingt-cinq carreaux de terre sur les vingt-cinq mille carreaux disponibles dans l'Artibonite ? Je pose cette question parce que je pense qu'un tel arrangement social est capable d'apporter des solutions à la fois à la question productive et à la question distributive. Mais aujourd'hui, nous mettons l'accent sur la distribution de parcelles de demi-carreau au lieu de regarder en face l'organisation de l'économie paysanne pour le regroupement de ces parcelles en des lopins légalement structurés et capables d'arriver à des économies d'échelle.

Nous refusons d'apprendre ce que tous les Caraïbéens, y compris les Cubains, y compris les Dominicains, y compris les Jamaïcains, savent déjà. Il n'y a pas moyen pour une petite économie (toute économie insulaire est forcément une petite économie) d'être prospère à moins qu'elle soit aussi une économie d'exportation. Nous refusons d'apprendre cette leçon, et les autres qui prêchaient autrement l'ont appris et sont en train de retrouver le chemin de la prospérité. Très certainement, la prochaine génération de Cubains sera plus à l'aise que la présente. Et jusqu'à présent, si rien ne change, la prochaine génération d'Haïtiens sera moins à l'aise que la présente qui est déjà pauvre. Et ceci, c'est un problème au niveau de notre culture nationale, et je demande à quand le

jour où l'élite intellectuelle laissera tomber le préjugé anti-exportation ? Et dans ce même sens, nous refusons aussi d'apprendre que l'investissement étranger est aussi un complément de l'investissement local, parce qu'il crée des emplois, emploie de la main-d'œuvre, produit des changements technologiques, apporte de la formation à tous les niveaux. Et encore là, je demande : Quand cesserons-nous de croire qu'en acceptant l'investissement étranger, on vend une partie du pays ?

Une autre chose bien établie dans la littérature économique haïtienne, c'est que le mode de croissance que nous avons eu jusqu'à présent peut être expliqué en termes de ce qu'on a appelé le modèle extensif de développement. C'est-à-dire, on pense que la croissance viendra par l'utilisation d'une plus grande quantité de ressources, le modèle extensif. Quand, en réalité, tout ce qu'on a appris tout au long de ce siècle et qui est fermement établi dans la littérature économique à partir des années 1950, c'est que la croissance économique, loin d'être le résultat d'utilisation de plus en plus grande d'une certaine quantité d'intrants, est exactement le contraire. La recherche de la croissance se fait à travers les voies et moyens pour que les mêmes quantités d'intrants puissent produire davantage. Si on peut arriver à produire davantage avec moins d'intrants, encore mieux. La source principale de la croissance économique c'est ça.

Donc c'est le modèle intensif et non le modèle extensif qui produit de bons résultats. Ceci s'obtient grâce aux changements techniques, grâce à la technologie mais aussi grâce à de meilleures façons de s'organiser tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau de la société, c'est-à-dire au niveau de la politique.

Il y a déjà dix ans, un économiste qui aime Haïti nous racontait ce qui l'avait le plus frappé après avoir séjourné deux ans au Japon. Il disait deux choses : le désir de trouver une entente – il a utilisé le mot consensus – aussi bien au

niveau du pays qu'au niveau des entreprises ; et la capacité de privilégier le long terme au moment de faire les choix sociaux. Et je crois que je n'ai pas à argumenter beaucoup pour vous dire que ces choses-là ne se pratiquent pas en Haïti. Dois-je conclure que nous faisons ici le contraire de ce qui fonctionne ailleurs ?

Et je conclus aussi qu'en Haïti la lutte contre la pauvreté passe par l'abandon de certaines croyances et de certaines pratiques. Il nous faut commencer à penser l'importance de l'efficacité sans quitter ou sans retirer les mérites de la notion d'équité ; il faut les deux choses.

Il nous faut penser sérieusement que le progrès technique est important et que le modèle extensif n'est pas le modèle qui a réussi ailleurs. Il faut penser long terme et non court terme. Il faut penser consensus et non division. Et j'ajouterai que la croissance économique n'est pas quelque chose qui sort uniquement des programmes gouvernementaux. La croissance économique sort aussi, et peut-être principalement, des unités de production : certaines peuvent être publiques, d'autres peuvent être privées, d'autres peuvent suivre le modèle coopératif. Mais quel que soit le modèle suivi, il faut que ces unités de productions puissent produire. La croissance vient de là.

Il nous faut penser pour les trente et cinquante prochaines années, c'est-à-dire trouver un consensus sur les objectifs économiques à atteindre pour les deux prochaines générations. C'est par là qu'on doit commencer à se battre pour relever le défi de l'élimination de la pauvreté dans notre pays.

Débats

Guy Josué

Je vois que vous avez mis beaucoup l'accent sur le développement vitrine. Il y a un développement sur lequel vous n'avez pas mis l'accent : c'est le développement invisible. J'ai suivi avec intérêt les différents exposés. Par exemple, M. Chalmers a posé la question de la lutte contre la pauvreté en termes du potentiel capacitant global. Il y a d'autres personnes, notamment le représentant du PNUD, la représentante de l'USAID, qui ont fait une approche je dirais même sexiste, humaniste. Ils ont mis peu d'accent sur l'environnement, ils ont parlé de la question de l'égalité des sexes, etc., dans la perspective du combat contre la pauvreté. Mais je vois qu'il y a quelque chose sur lequel on n'a pas insisté. C'est le développement invisible parce qu'il paraît que vous êtes tous tentés par le développement vitrine. C'est-à-dire que vous voyez les grands agrégats, vous voyez, par exemple, l'augmentation du PIB, la réhabilitation des infrastructures, etc. Pour moi, vous n'allez pas à la source, vous n'insistez pas tellement sur des pesanteurs, je dirais même des pesanteurs psychologiques. Je prends le cas des cirEUR de bottes par exemple, je n'en vois jamais qui vont à l'école pendant qu'ils s'adonnent à cette activité. Ils se croient des condamnés ; donc il y a une culture de la pauvreté. Et je crois qu'on va s'enfoncer encore davantage dans cette spirale de la pauvreté tant qu'on n'aura pas mis l'accent sur la notion psychologique. Quand ce cirEUR de bottes décidera d'aller à l'école, qu'est-ce qui va arriver ? Il va se voir enveloppé par exemple dans le préjugé des autres. Il y aura les autres qui ne voudront pas s'asseoir à ses côtés. Parce que pour eux ce n'est pas normal de s'asseoir à côté d'un cirEUR de bottes. Donc, ce sont des pauvres condamnés. Et il y a la mentalité fixiste de l'Haïtien, selon laquelle on n'a pas le droit de devenir riche quand on est pauvre. *Kilès ou te ye la a, yon nèg se soulye li konn netwaye*, etc. Donc ce sont autant de points que nous devons soulever. Je vais maintenant poser ma question.

Je vois que vous vous êtes exprimés dans des langues différentes, mais au fond vous avez parlé le même langage. Quel est ce langage ? Vous faites reposer la question de la lutte contre la pauvreté sur l'État. J'ai pu découvrir ce dénominateur commun. Moi, je ne pense pas qu'il revienne seulement à l'État de combattre la pauvreté. Il faut également insister sur la notion de pesantEUR. Quelles pesanteurs ? PesantEUR sociologique, pesantEUR psychologi-

que. Il faut s'attaquer à ces pesanteurs afin de pouvoir aller à la racine du problème.

Michael N. A. Azéfor

Je crois avoir dit que le grand risque c'est de nous distinguer, de dire que nous sommes différents. Et pour moi, la notion de petit pays est une notion mentale, ça n'a rien à voir avec la superficie du pays, ça a beaucoup à voir avec la mentalité. Je prends deux pays pour faire une démonstration, pour peut-être expliquer mes préoccupations. Hong Kong est une roche, et rien d'autre, que les Anglais ont retenue pour le commerce de la drogue à l'époque, c'est-à-dire l'opium. Mais quand la Chine a eu ses propres compétences humaines, ces dernières ont décidé de descendre sur la roche et elles ont formé à Hong Kong un centre financier avec un système d'administration qu'elles n'ont pas rejeté mais qu'elles ont accepté. Les Anglais ont été très malins, ils n'ont pas confirmé cela jusqu'au jour où ils devaient céder cette roche aux Chinois. Deuxième exemple, Singapour. C'est une petite île mais un seul leader a décidé qu'il allait changer la notion de petit pays et avoir un pays incontournable. Et aujourd'hui on parle de marché de Singapour, de marché de Hong Kong, on parle de marché de Tokyo. Le Japon n'a pas de ressources minières ni une agriculture formidable. Je crois qu'il est dangereux de donner l'impression que les Haïtiens ont une psychologie différente des autres. Tout le monde cherche le bonheur et tout le monde veut éviter la pauvreté. Je crois que les idées que nous avons exprimées ici sur le rôle de l'État prouvent que c'est un rôle de régulateur, de définition des normes et de construction de l'infrastructure de base. Aucun privé ne va construire l'infrastructure de base, ça c'est la responsabilité de l'État – nous parlons de la construction de routes, de ponts. Je souhaite que nous ne cherchions pas à donner à l'Haïtien ce qu'il n'est pas. Il est un homme, une femme comme les autres ; leurs besoins sont les mêmes. Mme Clinton a fait un discours ici cela ne fait pas longtemps. Elle a sorti une phrase qui m'a beaucoup impressionné. Elle a dit : « Nous avons des Haïtiens dans nos écoles qui enseignent, dans nos hôpitaux qui soignent nos malades, dans nos bureaux qui gèrent notre économie. » Et elle a ajouté : « Je suis convaincue que ces Haïtiens qui ont quitté le pays ont les mêmes caractéristiques que ceux qui sont restés. » Et ça c'était un message très fort qu'on devrait utiliser pour remettre en ordre la stratégie de développement du pays.

Mme Phyllis Forbes

Je ne peux pas peut-être dire ça aussi bien que Michael mais il faut regarder non seulement les Haïtiens aux États-Unis mais aussi ce qui s'est passé avec les Haïtiens qui ont été en Afrique dans les années 60, 70. Ils ont créé l'Afrique, et il n'y a aucune raison que le même esprit et les mêmes capacités ne puissent pas faire la même chose en Haïti... Et je crois que la première des choses dans ce chemin c'est le leadership : non pas un leadership dans la politique mais le leadership de chaque secteur du pays. Et le problème avec le leadership aujourd'hui c'est que tout le monde pointe vers la politique, la crise politique. Mais et les autres secteurs ? Qu'est-ce qui se passe dans l'éducation ? Où est le leadership là-dedans ? Où est le leadership dans n'importe quel secteur de l'économie ici ? Il faut le leadership de gens capables, qui ont des idées, qui peuvent vraiment s'exprimer dans des débats comme celui d'aujourd'hui et que les Haïtiens aient la possibilité d'écouter ces leaders. Ça c'est la première des choses.

La deuxième consiste à établir la différence entre le pauvre et le malheureux. C'est la dignité des gens. Ils cherchent à être valorisés. Qui va les valoriser ? C'est encore le leadership dans le pays. Je crois que les gens sont très déprimés maintenant dans le pays. Et ce n'est pas seulement à cause de la crise politique, c'est à cause de la crise générale d'esprit du pays. Et les gens éduqués, capables, doivent se réveiller maintenant pour cette éducation. Ils doivent se réveiller et être des leaders pour chaque secteur. Et pour moi, c'est ça le chemin.

Rodrigue Louis

Ma question est une petite parenthèse dans ce grand débat sur le choix économique et l'avenir de la lutte contre la pauvreté. Au cours de ce forum, l'Électricité d'Haïti s'est manifestée par une coupure de courant nous rappelant son dysfonctionnement lamentable. Ma question concerne Monsieur Michael Azéfor de la Banque mondiale. Nous savons que la Banque mondiale a été impliquée dans plusieurs tentatives de redressement de l'Électricité d'Haïti, tentatives qui se sont révélées non concluantes et vaines, après que la Banque mondiale eut consenti à peu près 7 ou 8 financements. Alors, M. Azéfor, qu'en est-il ? Quel est l'état du dossier ?

Michael N. A. Azéfor

Vous avez dit petite parenthèse mais je ne crois pas que ce soit une question banale. Aucun pays ne peut se développer sans ressources énergétiques fiables et rentables. La Banque mondiale a financé huit crédits pour restructurer et développer l'EDH. Mais nous, nous finançons et ce sont des Haïtiens qui gèrent. En connaissant le mal, vous allez investir, faire des efforts pour que chaque foyer ait l'électricité. Mais quand on est dans une situation où 55 % de l'électricité produite par votre institution est mal distribuée, quand on ne sait pas où va l'électricité, c'est sérieux.

Camille Chalmers

La réponse de M. Azéfor me permet de revenir sur un point qui me paraît important. Parce que, en fait, dans le discours du développement il y a un mécanisme très commun de trouver, de chercher des boucs émissaires par rapport aux échecs visibles des projets. Je pense que malheureusement ce qu'on constate au cours de ces dernières années, c'est que sur la base de la soi-disant incompétence ou de la corruption des élites locales, nous assistons à une perte de souveraineté croissante des États où les institutions financières internationales imposent une gestion de plus en plus directe des dossiers stratégiques par leurs experts ; ce qui se traduit par une présence massive et croissante d'experts au niveau même des ministères les plus importants et sur ce...

Michael N. A. Azéfor

Je suis le seul fonctionnaire de la Banque mondiale en Haïti, le seul.

Camille Chalmers

Je pense qu'il y a, par exemple, des experts de la Banque mondiale au niveau de la DGI pour la réforme de la DGI. De toutes les façons, je veux parler ici globalement des institutions financières internationales. On pourra toujours vérifier les informations par la suite, il n'y a pas de problème. Mais de toutes les façons, il y a une tendance croissante à dire que ce qui cause l'échec des projets c'est tout simplement que vous ne savez pas gérer, vous n'êtes pas en mesure de gérer les projets. Donc il faut accepter une présence de plus en plus importante et massive d'experts étrangers. Et sur l'exemple de l'EDH, j'aimerais quand même signaler quelque chose

qui me paraît fondamental. Je pense que parler du développement revient aussi à poser la question des modèles et surtout des choix technologiques. Quels sont les choix technologiques les plus appropriés par rapport aux ressources du pays, par rapport au type d'industrialisation que l'on veut réaliser ? Et je pense que si nous analysons ces huit investissements de redressement de l'EDH, malheureusement aucun de ces investissements pourtant très importants du point de vue financier n'a essayé de développer des sources d'énergie alternative. Les matières premières utilisées dans tous les huit cas sont le pétrole et des dérivés de pétrole alors qu'en Haïti, nous sommes un pays qui dispose peut-être d'un peu trop de soleil, et je pense que c'est un exemple qui nous montre que très souvent les échecs ne sont pas seulement à rechercher dans les incapacités de gestion ou la corruption d'un personnel spécifique mais aussi dans les types de modèle et entre le rapport des choix technologiques et les ressources disponibles dans un pays.

Michael N. A. Azéfor

Je viens d'un pays où il y a beaucoup de soleil, le Cameroun. Mais je vous assure que jusqu'à aujourd'hui, l'électricité solaire n'est pas encore à un niveau où on peut l'utiliser pour des activités à grande échelle. Cela n'existe pas. On a des tentatives pour l'utiliser dans des maisons, pour de petites cliniques. Cela demande une capacité d'entretien qui dépasse les besoins d'entretien des groupes électrogènes que vous avez aujourd'hui.

J'aimerais clarifier le problème de l'assistance technique. Vous vous adressez à l'institution qui est contre l'installation de nos cadres dans des ministères. Notre stratégie est la suivante : ce n'est pas la peine de financer un projet que le pays ne peut pas gérer. Donc si vous voulez un programme de dix millions, et que vous pouvez gérer seulement trois millions, on va vous donner trois millions. Je le répète encore, je suis le seul fonctionnaire de la Banque mondiale en Haïti aujourd'hui. Le personnel de mon bureau est haïtien et n'a pas de contact opérationnel avec les ministères.

Jean Colin

Je suis le vice-président de *Haitian American Initiative on Tourism and Investments*. Je voudrais remercier l'équipe et Mme Forbes qui parle le français beaucoup plus que moi parce que j'ai

laissé le pays depuis près de vingt-sept ans. Je vous félicite pour votre maîtrise de la langue française. Et la langue créole de même. Moi je fais de mon mieux pour apprendre l'anglais et j'invite les Haïtiens à apprendre l'anglais aussi ; ça peut vous aider. J'ai quelque chose pour mon ami, M. Michael Azéfor. À chaque fois que je rencontre un Africain pour la première fois, je lui dis toujours : j'espère que vous avez bien gardé les terres que nos grands-pères vous ont laissées quand on a quitté là-bas. Un jour j'ai rencontré un ami nigérien, il a failli me battre. De toute façon, il y a un mot qui n'est pas encore rentré dans le dialogue : c'est qu'il est important pour nous de faire retourner les touristes en Haïti par milliers. Ils le font à la Jamaïque ; ils le font à la Dominique, à Cuba et c'est important pour nous – comme disait M. Latortue, c'est comme si on était en classe – de regarder comment fait l'élève d'à côté pour prendre de bonnes notes. Et je ne saurais terminer sans vous démontrer quelque chose dans le psychique haïtien : combien d'Haïtiens ici savent nager ? Levez la main, ceux parmi vous qui savent nager ! Nous sommes sur une île, or on ne parle que de reconstruire des routes, nous n'utilisons pas les infrastructures qui nous ont été gratuitement données par le Bon Dieu. Nous avons l'eau, nous avons les plages, nous avons le soleil et nous sommes en position de faire la compétition à n'importe qui dans la Caraïbe. Donc, encore une fois, je vous invite à apprendre à nager, à apprendre l'anglais, et à vous mettre au travail. Merci beaucoup.

Gérald Tibéris

J'évolue dans le secteur coopératif. Au cours des différentes interventions, les intervenants ont beaucoup mis l'accent sur le lien qui existe entre la pauvreté et différentes politiques économiques. Or, dans le cas d'Haïti, ne devrait-on pas chercher la source de la pauvreté dans l'instabilité politique chronique que connaît le pays depuis sa création ?

Ferne Georges

J'ai deux petites questions pour M. Azéfor. Dans son exposé, il a évoqué le taux de la pauvreté dans le milieu rural haïtien qui atteint jusqu'à 95 % et l'économie haïtienne qui repose en majeure partie sur le milieu rural après l'aide internationale. Je trouve ça un peu paradoxal et je m'inquiète personnellement de savoir s'il y a une solution au problème de la pauvreté. Face à ce constat et con-

sidérant tous les autres problèmes qui viennent d'être évoqués, par où normalement doit commencer un processus de développement ? En milieu rural ou en milieu urbain ? Deuxième question : ces dernières années, on a constaté un accroissement vertigineux des banques commerciales. Est-ce que ces banques-là représentent vraiment un signe de développement ou d'une réduction du taux de la pauvreté ?

Toussaint Gabriel

On sait que l'un des objectifs de la Banque mondiale est de combattre la pauvreté dans le monde. Pourquoi donc Haïti souffre de tous ces maux : pauvreté, manque d'énergie, problème d'énergie, etc. ? La Banque mondiale et les autres institutions concernées ont-elles une réponse ou d'autres stratégies de gestion à proposer pour Haïti ?

Miguelina Rousse

J'ai deux questions. La première, je la pose à M. Latortue qui a parlé dans sa deuxième thèse d'apprendre de nos voisins. Il s'ensuit que chaque pays a son vécu, son histoire, sa culture et j'en passe. J'aimerais savoir la logique dans laquelle il se place pour dire – c'est tout comme – qu'on devrait prendre les pays de la Caraïbe comme modèle. J'aimerais bien comprendre, je n'ai pas compris. Ma deuxième question, je l'adresse à Mme Phillys Forbes qui a énuméré toute une série de stratégies et qui a mis beaucoup l'accent sur le système éducatif haïtien qui est médiocre. Il s'ensuit que si le système est médiocre, les professeurs sont médiocres, les écoles sont médiocres et j'en passe. Moi j'aimerais savoir comment vous allez procéder pour améliorer ce système-là. Parce que c'est le système qui est médiocre et non les Haïtiens puisque vous venez de dire qu'il y a des Haïtiens qui enseignent aux États-Unis, entre autres, et qui sont arrivés à faire des études dans de grandes universités. J'aimerais savoir comment vous allez procéder pour apporter des changements à un tel système ?

Rolès Théard

Quel est l'avenir de la lutte contre la pauvreté ? Si on regarde le parcours, on peut répondre que cet avenir n'est pas trop brillant. On sait que le pourcentage de la population qui vit en milieu rural est très élevé, il dépasse les 60 %. On sait aussi que la pauvreté

s'installe aussi très bien en milieu rural. Et pourtant, le pourcentage du budget alloué à l'agriculture est très faible. Je voudrais poser la question, à M. Latortue qui travaille au niveau du gouvernement, et aussi peut-être avec les représentants de la communauté internationale : Est-ce qu'on peut espérer que dans le prochain budget l'agriculture sera prise en considération ?

Michael N. A. Azéfor

Comment combattre la pauvreté dans le monde ? Haïti est membre fondateur de la Banque mondiale ; c'est un des rares pays en voie de développement à avoir été présent quand les pays se sont réunis pour créer cette association de développement qu'est la Banque mondiale. Donc, les règles de fonctionnement de cette institution ont été définies par vos leaders. Quand nous avons des programmes qui ne marchent pas, c'est parce que certains pays, y compris le vôtre, ne se sont plus engagés à respecter ces règles et ça nous coûte cher parce qu'on bloque les ressources d'autres pays mais qui ne sont pas utilisées. Vous avez posé la question à savoir : comment combattre la pauvreté dans le monde ? Je crois que tout le monde veut le bonheur, et personne n'a la solution. Si vous prenez certains pays – et je crois que j'avais évoqué le problème de la nécessité de stabilité politique comme élément crucial de la croissance économique – qui ont eu des tracasseries militaires dans leur histoire, ils ont eu beaucoup de difficultés économiques. Il y en a d'autres qui ont eu d'autres types d'instabilité mais dont les implications n'étaient pas si lourdes. Je parle de la France, je parle de l'Italie. Après la Deuxième Guerre mondiale, les gouvernements de ces pays tombaient toutes les six semaines et parfois même après deux semaines. Mais ces deux pays ont pu assurer leur développement.

Quel est l'avenir de la lutte contre la pauvreté ? Elle nécessite l'éducation. Il faut qu'on crée un niveau de satisfaction dans chaque pays par l'information, par la mise en question de cette attitude qui consiste à nous comparer avec nos voisins. Je crois que ça c'est le défi. C'est pour cela que dans notre présentation, on n'a pas fait de recommandations pour des actions aux Haïtiens qui doivent avoir leur propre analyse ; nous nous sommes contentés de faire un diagnostic.

Camille Chalmers

On demande dans la salle quel type de développement serait idéal pour Haïti et où mettre l'emphasis sur le rural ou l'urbain. Je pense que c'est pas une bonne chose que de poser le problème en termes d'exportations ou de marché interne. De toutes les façons, dans le cas d'Haïti, il est évident qu'une composante essentielle de la croissance économique ne sera viable qu'à partir de nos capacités d'exportation. Ce qu'il est important de souligner, c'est que ces capacités d'exportation sont construites à partir des transformations productives internes. Cela veut dire qu'on ne peut pas acquérir des capacités d'exportation, des capacités à exporter et être performant sur le marché mondial simplement à coups de baguette magique. Il faut transformer d'abord la logique interne de l'économie. D'une logique dominante de spéculation à une logique dominante de production de richesse. On ne peut pas faire ce passage sans tenir compte des secteurs productifs actuels, les plus dynamiques, les plus importants et sans essayer de construire le développement avec ces secteurs, même si ceci implique des transformations à terme de ces secteurs-là.

Je pense qu'il est très significatif que l'État haïtien, historiquement, n'ait jamais consacré plus de 6,5 % de son budget au secteur agricole. Et ceci montre les rapports de pouvoir dont nous avons parlé parce qu'on ne peut pas parler de pauvreté sans rapport de pouvoir. Quelle est l'attention de l'État par rapport aux différents secteurs de la société ? Quels sont les secteurs de la société qui déterminent les orientations politiques ? Je pense que c'est à l'intérieur de ces questions que l'on peut avoir des stratégies complémentaires si nous parlons de marché interne, je crois que c'est très important, comme par exemple la question des montagnes soulevée par notre collègue ici. Il y a des scénarios très clairs de croissance basés sur l'intensification de la production au niveau des plaines, ce qui est toujours possible. Nous avons 140 000 ha de plaines irrigables. Moins de la moitié est irriguée et très mal irriguée jusqu'à présent. Il y a une possibilité de production vivrière au niveau des plaines qui va encourager un transfert de populations des montagnes vers les plaines, ce qui à ce moment offre la possibilité de réaménager les systèmes productifs au niveau des mornes en intensifiant ainsi la production vers le marché mondial. Donc, je pense qu'il faut avoir en tête des stratégies complémentaires, beaucoup plus équilibrées. Malheureusement, on nous propose en général des stratégies avec une croissance déséquilibrée, basée exclusi-

vement sur un secteur productif, et ceci nous conduit, d'après les données actuelles, à des résultats plutôt négatifs.

On a insisté sur la question de la pauvreté par rapport à l'instabilité politique. Je crois que c'est une question importante. Mais il faut poser aussi ce problème d'instabilité politique en relation avec la place d'Haïti dans le monde. Je pense que l'isolement relatif que nous avons par rapport au marché mondial pendant longtemps, lié à la révolution de 1804, antiesclavagiste et anticoloniale, explique, en grande partie, les difficultés à établir des relations équilibrées avec l'autre. Je pense que nous avons à la fois un problème d'identité, d'autodéfinition, un problème de prise en main, un problème de projet national et je pense que c'est à partir du moment où nous aurons résolu ce problème de définition de projet national que nous pourrons voir quelle articulation faire avec l'autre. Je pense que dans cet aspect-là, il faut reconnaître que pendant tout le XIX^e siècle et pendant ce siècle également, nous avons été victimes d'un ostracisme au niveau des relations économiques internationales et nous avons payé très cher cette grande audace de la révolution antiesclavagiste de 1791 et de 1804. Je pense qu'il faut se redéfinir en tant que projet de nation, en tant qu'État-nation mais aussi avec tout ce que cela implique en termes de rupture par rapport à la relation État-population actuelle, par rapport à la polarisation économique, la pauvreté qui oppose une violence extrême de classe, et ceci va fournir une base pour redéfinir les rapports avec l'étranger, avec l'investissement direct de l'étranger par exemple. Personne ne nie l'importance de l'investissement direct de l'étranger comme facteur de croissance aujourd'hui, mais il faut être aussi très attentif : quel type d'investissements voulons-nous ? Il y a des choses qu'on ne peut pas accepter. Par exemple, nous avons fait l'expérience avec la sous-traitance des années 69-82 où notre type d'investissement n'a pas eu du tout d'effets d'entraînement par rapport au reste de l'économie ; c'est resté un secteur d'enclave en fait. Une enclave industrielle qui a très peu dynamisé, en termes de valeur ajoutée, le reste de l'économie. Donc, si on peut avoir une vision critique par rapport au type d'investissement le plus adapté qui puisse effectivement mobiliser des ressources internes, qui puisse avoir des effets d'entraînement, cela permettra au pays de rompre avec la désarticulation actuelle des secteurs de production.

Je crois que c'est l'un des problèmes essentiels du développement en Haïti et dans beaucoup de pays du tiers-monde. C'est la

désarticulation des secteurs productifs. Par exemple, au niveau de la sous-traitance, il y a certaines branches de production qui peuvent être articulées avec le secteur agricole et générer un dynamisme interne indispensable au développement économique et social. Je veux, pour terminer, préciser quand même que quand je parlais d'énergie solaire, je ne voulais pas dire d'éliminer les autres sources d'énergie, pas du tout, mais je pense que dans l'intérêt national il nous faut penser à des systèmes complémentaires avec plusieurs sources énergétiques. En ce sens, il est évident que le solaire peut fournir une source extrêmement intéressante, surtout les petits systèmes d'électrification rurale qui pourraient changer de façon radicale les conditions de production au niveau de nos provinces.

Paul Latortue

Très rapidement, quelle est la logique quand on recommande qu'il faut apprendre de nos voisins ? Bon, je crois que la logique est simple : il faut essayer d'apprendre de tout le monde. De ceux qui sont très rapprochés de nous, pour savoir qu'est-ce qui a triomphé, qu'est-ce qui a failli. Pourquoi ne pas en tirer des leçons ? Nous sommes une île, il y a beaucoup d'autres îles à côté de nous, il y a l'Amérique centrale aussi qui fait partie de la Caraïbe. Ce que ces gens-là ont appris, là où ils ont failli... nous devons tirer des leçons pour ne pas avoir à réinventer la roue. Là où ils ont eu du succès, s'il y a moyen d'apprendre et de faire l'adaptation chez nous, il faut bien le faire. Le Japon a appris des États-Unis, maintenant les États-Unis apprennent du Japon. La France apprend de l'Allemagne, etc. Donc il faut qu'on puisse s'entraider, et j'espère que vous serez d'accord avec moi si je vous demande de faire un peu plus usage de l'internet parce qu'avec l'internet, vous pouvez facilement arriver à comprendre tout ce qui se fait un peu partout dans le monde. Il faut aller puiser des connaissances ailleurs et ne pas être complètement replié sur soi-même. C'est un mal de la culture ici que j'avais souligné au début.

Et pour la question du prochain budget, il y a toujours une tentation de penser que c'est l'Unité centrale de gestion qui gère le pays. Nous ne sommes pas responsables du budget total du pays. Je ne peux pas répondre exactement à votre question. Oui, je peux vous dire que le PURE II que nous gérons a débuté avec l'intention de mettre 8 millions sur 50 millions, soit 16 % de l'enveloppe, sur des projets agricoles. Et maintenant, après révision, on a au moins 15 millions sur 50 ou 30 % de l'enveloppe pour les projets agrico-

les. Donc, c'est déjà important. En ce qui a trait au programme de création d'emplois, qui a déjà pris fin, 80 % des fonds alloués l'étaient à des collectivités territoriales. Donc, en ce sens, l'UCG ne néglige pas le secteur rural où vivent 70 % de la population. Et je dois vous dire que le PCE fut un programme très incompris, même à l'intérieur du gouvernement. Cela a été un programme du gouvernement mais ça a été incompris jusqu'à présent malgré les efforts pour expliquer comment ceci a apporté quelque chose de positif. On avait la possibilité de renouveler ce financement, mais l'idée n'a pas été retenue.

Mme Phillys Forbes

Pour l'éducation, je crois que ce qui est important c'est de reconnaître qu'il y a aussi bien un système privé qu'un système public, surtout quand 91 % des écoles se trouvent dans le secteur privé. Mais on le traite comme un système public. Presque toute l'assistance accordée aux écoles primaires jusqu'à présent va aux écoles publiques qui en général sont en meilleur état que les écoles privées. Notre suggestion est de regarder la réalité selon laquelle 91 % des écoles sont dans le secteur privé. Il faut donc que le public et le privé se mettent ensemble pour décider de la meilleure façon d'utiliser les ressources, pour standardiser les écoles. Quand maintenant vous voulez envoyer vos enfants à une école privée, qu'est-ce que cette école privée va lui offrir ? Et ça veut dire que les parents doivent s'impliquer dans la question. Ils doivent participer dans les prises de décision au niveau des écoles. Les professeurs doivent être mieux formés, il faut introduire des programmes comme la formation à distance, la radio, la télévision, pour améliorer la qualité de l'éducation des enseignants.

Émilie Damier

J'ai un commentaire et une question. Le commentaire c'est pour renforcer un petit peu ce qu'a dit le représentant-résident du PNUD, c'est un peu pour lier la pauvreté à la crise démographique que nous traversons actuellement, la surpopulation. Nous étions 500 000, moins d'un million en 1804 ; maintenant nous sommes à près de 8 millions et on s'achemine lentement vers les 10 millions. On doit nécessairement lier la pauvreté à la surpopulation, la dégradation de l'environnement, le chômage, le banditisme, etc.

La question s'adresse à M. Latortue. J'étais bien contente de l'entendre dire qu'ils utilisent les infrastructures qui dataient du

président Estimé, du président Magloire, parce qu'en général on pense que l'Haïtien est plus prêt à détruire qu'à construire. Est-ce que vous ne pensez pas, avec cette expérience, qu'il faut tenir compte de l'éducation civique de la population qu'on a vu après 86 faire un téléthon pour reconstruire des écoles détruites ? Quand une population détruit un pont pour réclamer la réparation du système téléphonique, après la réparation du système téléphonique, il faut utiliser un autre argent pour refaire le pont, et cet argent aurait pu construire une autre école. Est-ce que l'élément éducation civique ne pourra pas être pris en compte dans l'élimination de la pauvreté ?

Un intervenant (*nom inaudible*)

Un commentaire et une question. En tant que jeune, je suis très préoccupé par l'avenir du pays, particulièrement par l'avenir de la lutte contre la pauvreté en Haïti. Parce que la pauvreté est un mal. C'est un fléau qui ronge la société. C'est évident que tous les intervenants ont reconnu que c'est un fléau, de par l'aggravation même de cette situation de pauvreté. Mais j'ai un problème qui me chiffonne l'esprit, c'est qu'en dehors du directeur de la PAPDA, tous les intervenants se sont tus sur les causes de la pauvreté. Et à mon avis, comment prétendre combattre un mal, lutter contre ce mal si on ne le diagnostique pas pour en trouver les causes ? Un exemple banal en médecine : on a mal au ventre, il faut que le médecin sache ce que vous avez mangé. Si vous êtes une fille, c'est peut-être les règles, mais il faut diagnostiquer. Comment donc pouvez-vous combattre un mal si vous ignorez les causes de ce mal ? Alors pour finir, j'aimerais ajouter également que le pays est pauvre mais que tout le monde n'est pas pauvre. Quand on voit la prolifération des banques par exemple ! Plusieurs succursales en cinq mois. On voit également la prolifération des stations d'essence, des supermarchés, des voitures luxueuses, flambant neuves que les étrangers ne voient qu'ici en Haïti, etc. J'ai lu également quelque part – les chiffres valent ce qu'ils valent – qu'il y a 1 % d'individus qui détiennent 50 % des richesses de la société. Bon, alors voilà ! Je pense qu'il faut questionner justement les causes de cette situation. Et, ce système – cette situation injuste – est dû à un système social comme l'a si bien dit M. Camille Chalmers. Mais c'est un système social justement basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme, sur la course effrénée vers le profit. On ne peut donc pas combattre un mal, combattre la pauvreté, sans attaquer la pauvreté à la racine, sans attaquer le système social même.

Pour finir, quand M. Latortue propose sa thèse de croissance économique, même si on adopte cette thèse, c'est une croissance qui va se faire sur la base d'un système social déjà injuste, qui va rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. C'est utopique de parler de croissance. Alors, je voudrais que M. Chalmers pousse la question plus loin quand il pense que c'est une question d'État. Parce que l'État est un outil, l'instrument même de cette infime minorité qui nage dans l'opulence, qui va maintenir ces privilèges. Alors M. Camille Chalmers, peut-on parler de réforme de l'État, peut-on réformer l'irréparable ?

Oscar Fernandez Taranco

Si je comprends bien la question, on se demande s'il faut faire l'éducation civique du peuple. L'éducation civique est toujours une composante très importante dans toutes les sociétés, non seulement pour lutter contre la pauvreté mais aussi pour lutter contre tous les autres maux. Et ça, il n'y a pas de doute, l'éducation civique c'est un peu aussi l'éducation populaire, c'est la transformation de l'éducation de tout le monde, et ceci se fait un peu partout. Et pas seulement dans les livres mais aussi à la radio, avec la télévision, avec le théâtre populaire, avec les arts etc. Et je pense que ceci est vital dans un pays comme celui-ci. Est-ce que la croissance économique va amener les riches à devenir plus riches et les pauvres plus pauvres ? Il existe des modèles de croissance où les situations d'équité deviennent pires. Mais ce n'est pas forcément vrai. Cela veut dire que la croissance permet au moins d'installer dans le pays un jeu qui ne soit pas un jeu à résultat nul. Dans le sens que tu peux gagner et que je peux gagner en même temps.

Liste partielle des participants

Saturne Paul-Evens	Ernest Paultre
Bernard Rose-Bello	Gerdès Gilot
Jean Denis	Charles Chavannes
M. et Mme Dominique	André Michel Doirin
Joseph	Carlos Ferrer
Marie Laurence Jocelyn-	Jean Guillaume Déjean
Lassègue	Dejean Jacqueline
Paul R. Latortue	Camille Charlmers
Norvilus Roody	Suzzie A. Latortue
Almétus Jean Rhub	Clervil Vilain
Jean-Marie Frédérick	Gilles Claude
Lexean François	Joseph Carol
Cyprien Dimitri	Desplumes Ginou
Serge Antonin	Janvier Judithé
Gérard Philippeaux	Jessie Ewald Benoît
Georges Fern	Léa Littolu
Jacklin Guerrier	Philippe Rouzier
Sophie Abocet	Léandre Yves Paul
Hercules R. H.	Frantz Nelson
Gabriel Bidegain	Jean-Jacques Emmanuel
Gnilane Senghor	Thernelan Yolette
Cadet Roobens	Myrlande P. Louis
Ménéide Kersuze	Joseph D. Orgella
Alix Lassègue	Rodrigue Louis
Multidor Patrick	Franck Thomas
Leriche Stanley	Florence Cadet
Edner Prévilon	Alexis Gertrude
Verdiner Renaud	Louis A. Milord
Desrameaux Patrick	Descardes Arnoux
Cyprien Béatrice	Dieuveut Alp
Joseph Jean J.	Policard Edras
Noirfalisse Tom	Alexis Jean François
Toussaint Gabriel	Bonny Jean-Baptiste
Martial Bailey	Benoît Nyrlande

Benjamin Vanel
Joseph N. Ruth
Charite Joseph
Marie Carmelle Clément
Chantal Thamos
Myrthir Jasmin
Serge Picard
R. Gabrielle Oscar
Monval Marie-Flore
Duguerre Paule Anne
Rousse Myguelina
Roosevelt Millord
Alexandra L. Fevil
Saint-Cyr Frantz
Antoine Augustin

Gabriel Verret
Dominick Bernard
Louis Jean Rody
Emilie Damier
Florence Liautaud
Pierre Carline
Magalie Morand
Jean Chantale
Verlus Daniel
Dérold Nazaire
Rodney Jean Smith
Roles Théard
Brunet Georges
Jean F. Colin
Alix Richard



LE FORUM LIBRE DU JEUDI, organisé sous les auspices de la Fondation Friedrich Ebert et du Centre Pétiou-Bolivar, réunit un jeudi de chaque mois, une soixantaine de personnalités de différents horizons idéologiques et des spécialistes autour d'un sujet très lié à la lutte pour la démocratie en Haïti. Les débats se font dans la perspective d'une confrontation libre d'idées, de réflexions et de recherches sur la problématique actuelle du développement politique, social, économique et culturel d'Haïti.

Par cette initiative, nous voudrions inciter à un dialogue ouvert et constant entre les personnes les plus autorisées et les plus représentatives des différents secteurs de la vie nationale sur les grands problèmes de l'heure. Il s'agit, en particulier, de contribuer à un climat de tolérance où la confrontation des idées facilite de meilleures prises de décision.

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

FONDATION EBERT FRIEDRICH



CENTRE PETION-BOLIVAR